



eduQua:2021

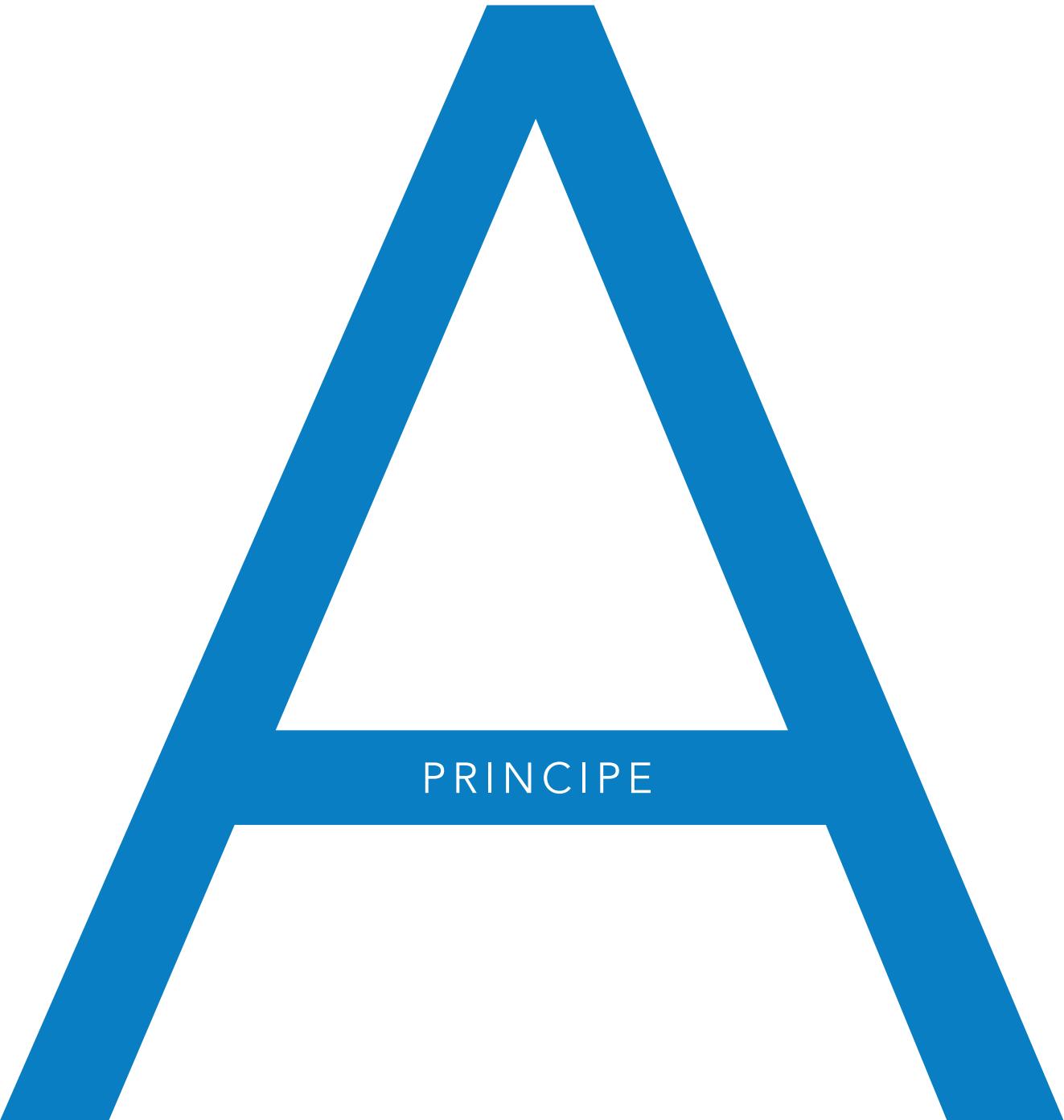
**Université Populaire
du canton de Fribourg**



www.unipopfr.ch

Table des matières

A1	Contexte et objetcifs de l'institution de formation continue	4
	Annexes	10
A2	Charte et principes directeurs sur le plan andragogique	11
A3	Organisation	14
	Annexes	18
A4	Gestion des activités de l'entreprise	19
	Annexes	21
A5	Gestion des risques et des opportunités	22
	Annexes	27
A6	Pilotage des documanents et protection des données	28
	Annexes	29
B1	Système de management de la Qualité	32
	Annexes	39
C1	Profils de qualification et compétences	41
	Annexes	43
C2	Mesures de développement et formation continue du personnel	44
	Annexes	45
D1	Développement et orientation des offres de formation	47
D2	Conception didactique des offres de formation continue	48
E1	Information	51
	Annexes	54
E2	Sélection des participantes et des participants	55
F1	Infrastructure et environnement d'apprentissage	57
	Annexes	59
G1	Planification des séquences et des situations d'apprentissage	61
	Annexes	62
G2	Mise en œuvre méthodique des séquences d'apprentissage	63
	Annexes	64
H1	Évaluation des offres de formation continue	66
	Annexes	67
H2	Retour d'information pour les formatrices et les formateurs et les accompagnatrices et les accompagnateurs d'apprentissage	68
	Annexes	69
H3	Satisfaction concernant les prestations de l'institution de formation continue	70



PRINCIPE

DIRECTION

Une direction de l'entreprise qui garantit des prestations orientées clients, économiques, efficientes et efficaces ainsi que la pérennité de l'institution de formation continue

A1 Contexte et objectifs de l'institution de formation continue

A1.1 Contexte

En 2022, l'Université populaire du canton de Fribourg se trouvait à un carrefour critique de son existence. Autrefois un pilier éducatif et culturel de la région, l'établissement avait progressivement vu le nombre de participants à ses cours décliner de manière préoccupante et cette tendance s'est accélérée en raison de la pandémie. Les salles de classe, autrefois vibrantes de connaissances partagées, semblaient désormais échoir des temps révolus. Une série de facteurs complexes, dont les nombreux changements comportementaux découlant du choc qu'a été cette pandémie, avait contribué à cette chute vertigineuse, mettant en péril la réputation et la continuité de cette institution jadis florissante.

La situation était exacerbée par la réduction drastique du personnel administratif. L'équipe qui avait un jour orchestré avec brio les activités de l'université s'était réduite à une seule secrétaire, ce qui avait un impact direct sur la qualité de la gestion quotidienne. La perte de confiance était tangible parmi les enseignants, qui doutaient de la viabilité à long terme de l'établissement. Ces facteurs conjugués avaient instillé un sentiment d'urgence et d'incertitude au sein de la communauté universitaire.

Face à cette crise imminente, le comité directeur avait agi avec détermination. En mai 2022, un directeur expérimenté dans la conduite et la gestion d'entreprise avait été mandaté pour rétablir la situation. Ce dernier avait rapidement entrepris un diagnostic approfondi de la situation, dressant un état des lieux exhaustif des défis auxquels l'université était confrontée. Conscient de la nécessité d'une approche globale, il avait également mis en œuvre un audit de gestion minutieux, examinant les principaux processus et l'organisation au sein de l'établissement.

Les résultats de cet audit avaient fourni la base nécessaire pour élaborer un plan d'action solide. En fin d'année 2022, ce plan avait été soigneusement élaboré et validé par toutes les parties prenantes. Enfin, l'établissement pouvait entrevoir une lueur d'espoir après des périodes incertaines. Le plan d'action avait jeté les bases d'une double orientation : d'une part, la gestion efficace et transparente des ressources pour restaurer la stabilité financière et opérationnelle; d'autre part, la revitalisation de la qualité de l'offre de formation, assurée par le tout nouveau coordinateur pédagogique recruté conformément aux recommandations du plan d'action.

L'année 2023 marquait ainsi un nouveau départ pour l'Université populaire du canton de Fribourg. Avec des objectifs multiples et ambitieux à l'horizon, l'institution s'engageait à restaurer sa position en tant que pilier éducatif et culturel dans la région. Tant du point de vue de la gestion que du point de vue éducatif, l'université populaire du canton de Fribourg se préparait à relever les défis avec détermination. La confiance renaissante des enseignants, des participants et de la communauté environnante constituait un puissant moteur pour cette renaissance tant attendue. L'Université populaire du canton de Fribourg était prête à écrire un nouveau chapitre de son histoire, réaffirmant sa pertinence et son impact sur la scène éducative et culturelle.

Face au contexte que nous venons de décrire, il est apparu essentiel de définir des objectifs stratégiques pour 2023 et les années suivantes afin de répondre adéquatement aux enjeux présents et futurs.

Principaux objectifs quantitatifs

- Augmentation de 30 % des participants inscrits sur les années 2023-2024
- Réduction de 50 % du déficit opérationnel

Principaux objectifs qualitatifs

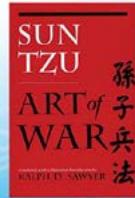
- Mise en œuvre du plan d'action
- Recertification EduQua 2021 & Qualicert
- Lifting du programme de cours, plus de cohérence et d'efficience dans l'offre de formation
- Intensification de la publicité avec la nouvelle orientation graphique

Ces objectifs ont été communiqués à tous les formateurs à l'occasion du Kick-off meeting début 2023.



“Celui qui n'a pas d'objectifs ne risque pas de les atteindre”

“Wer keine Ziele hat, wird sie wahrscheinlich auch nicht erreichen”



Objectifs quantitatifs

- réduction de 50% du déficit opérationnel
- Augmentation de 30% des inscriptions sur deux ans

- Mise en œuvre du plan d'action et marketing
- Observation des résultats et adaptation
- Recertification EduQua & QualiCert selon nouveaux critères
- Intensification de la publicité
- Lifting du programme de cours
- Nouveau site web
- Conquête de la clientèle de demain
- Réduction du déficit opérationnel

- Umsetzung des Aktionsplans und Marketing
- Beobachtung der Ergebnisse und Anpassung
- EduQua & QualiCert Rezertifizierung nach neuen Kriterien
- Intensivierung der Werbung
- Kurseprogram-Lifting
- Neue Website
- Die Kunden von morgen gewinnen
- Reduzierung des Betriebsdefizits

En maintenant le haut niveau de qualité qui nous caractérise

Aufrechterhaltung des hohen Qualitätsniveaus, das uns auszeichnet

A1.2 La direction intègre dans sa gouvernance les facteurs de l'environnement

L'Université populaire du canton de Fribourg, en sa qualité d'acteur culturel et éducatif, se doit d'être engagée dans l'intégration des éléments de l'environnement dans sa gouvernance. Cet engagement s'appuie sur l'utilisation de la plateforme «Boussole Culturelle», développée par la ville de Fribourg pour ses partenaires culturels et subventionnés. Cet outil novateur favorise la prise de décisions éclairées et la planification de mesures concrètes, notamment en faveur de l'environnement. Le présent document explique comment l'Université populaire intègre cette plateforme dans sa gouvernance et décrit les mesures prévues pour renforcer son engagement environnemental.

I. La Plateforme «Boussole Culturelle»: Un Outil au Service de la Gouvernance Environnementale

La «Boussole Culturelle» est une plateforme numérique développée par la ville de Fribourg pour promouvoir une gestion culturelle durable et responsable au sein de ses partenaires culturels et subventionnés. Elle vise à faciliter la prise de décisions en fournissant des informations pertinentes et actualisées dans divers domaines, dont l'environnement. L'Université populaire a opté pour l'utilisation de cet outil, qui est désormais une composante essentielle de sa gouvernance.

II. L'Intégration de la Plateforme dans la Gouvernance de l'Université Populaire

L'intégration de la «Boussole Culturelle» dans la gouvernance de l'Université populaire est le fruit d'une démarche proactive en faveur de la durabilité et de la responsabilité environnementale. Cette plateforme a été adoptée de manière obligatoire pour tous les prestataires subventionnés, ce qui renforce son intégration et son impact. Les étapes clés de cette intégration sont les suivantes:

Obligation d'utilisation

Tous les prestataires subventionnés, dont fait partie l'Université populaire, sont tenus d'utiliser la «Boussole Culturelle» pour bénéficier de leurs subventions. Cette obligation incite à l'adoption et à la prise en compte des informations et des fonctionnalités offertes par la plateforme.

Collecte de Données

L'Université populaire fournit régulièrement des données sur ses activités, ses projets et ses initiatives à la plateforme. Ces données permettent d'évaluer l'impact environnemental de ses actions et d'identifier les domaines nécessitant des améliorations.

Aide à la Décision

La «Boussole Culturelle» fournit des informations actualisées sur les bonnes pratiques environnementales et propose des recommandations spécifiques à l'Université populaire en fonction de ses activités. Cela permet à l'Université populaire de prendre des décisions éclairées pour réduire son empreinte environnementale.

Planification de Mesures

La plateforme aide l'Université populaire à planifier la mise en place de mesures concrètes en faveur de l'environnement. Elle propose des scénarios, des calendriers et des indicateurs pour guider la mise en œuvre efficace de ces mesures.

III. Les Premières Mesures Formelles et Perspectives Futures

À la suite de l'intégration de la «Boussole Culturelle» dans sa gouvernance, l'Université populaire du canton de Fribourg a réalisé un premier bilan en 2023. Ce bilan a permis d'évaluer les premières avancées et de définir de nouvelles orientations pour renforcer son engagement environnemental. Les principales conclusions de ce bilan sont les suivantes:

Identification des Axes d'Amélioration

Le bilan a permis de mettre en évidence les domaines où des mesures environnementales peuvent être renforcées au sein de l'Université populaire.

Renforcement des Actions

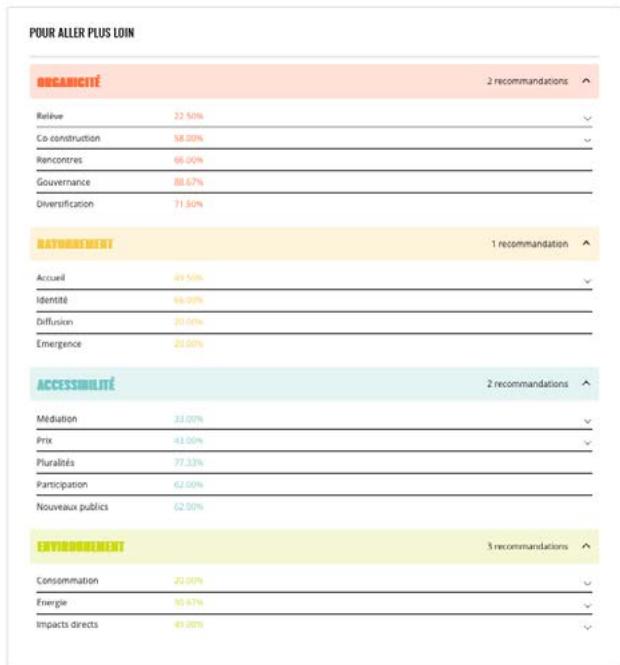
À partir de 2024, l'Université populaire mettra en œuvre des mesures formelles liées à l'environnement, basées sur les recommandations de la «Boussole Culturelle». Ces mesures visent à réduire la consommation énergétique, à promouvoir la sensibilisation environnementale auprès des participants et à adopter des pratiques écoresponsables.

Suivi Continu

L'Université populaire continuera à utiliser la plateforme pour suivre l'évolution de ses actions environnementales, évaluer leur impact et ajuster ses mesures en conséquence. Un nouveau bilan sera effectué en 2024 pour évaluer les progrès réalisés.

Conclusion

L'Université populaire du canton de Fribourg démontre son engagement envers la durabilité et la responsabilité environnementale en intégrant activement la plateforme «Boussole Culturelle» dans sa gouvernance. Cet outil lui permet de prendre des décisions éclairées, de planifier la mise en place de mesures concrètes et d'évaluer régulièrement son impact environnemental. Les premières mesures formelles qui seront mises en place en 2024 témoignent de la volonté de l'Université populaire de jouer un rôle actif dans la préservation de l'environnement et dans la promotion de la durabilité au sein de la communauté.



A1.3 La direction interagit avec l'ensemble des parties prenantes de façon judicieuse

L'Université populaire du canton de Fribourg accorde une grande importance à la communication ainsi qu'à l'interaction judicieuse avec ses diverses parties prenantes. Cette approche vise à maintenir des relations solides, transparentes et mutuellement bénéfiques. Voici comment l'université interagit avec chaque partie prenante et les canaux de communication utilisés :

Comité et Membres

- Bulletin Annuel : Un bulletin annuel est créé spécifiquement pour les membres du comité et de l'Université populaire. Il contient des informations clés sur les réalisations, les projets en cours et les perspectives futures. Cela permet au comité et aux membres de rester informés sur les activités de l'université.
- Séances de comité
- Assemblée générale

État de Fribourg et Ville de Fribourg

- Rapports d'Activité : Des rapports d'activité détaillés sont régulièrement présentés à l'État de Fribourg et à la Ville de Fribourg. Ces rapports fournissent des informations sur l'impact des programmes éducatifs et culturels de l'Université populaire. Ils démontrent ainsi la contribution positive de l'université à la communauté.

Participants et Prospects

- Programme Semestriel : Un programme semestriel détaillé des cours et activités est diffusé sous forme papier et électronique. Cela permet aux participants inscrits et aux prospects de découvrir les offres éducatives disponibles et de planifier leur participation.
- Newsletters Périodiques : Des newsletters sont envoyées régulièrement aux participants inscrits et aux prospects pour les tenir au courant des dernières actualités, des événements à venir et des opportunités offertes par l'Université populaire.

Personnel Enseignant

- Réunions Pédagogiques : Des réunions périodiques sont organisées avec le personnel enseignant pour discuter des plans de cours, des méthodologies pédagogiques et des retours d'expérience. Cette interaction favorise une amélioration continue de la qualité des programmes.
- Courriels d'information périodiques de la direction, env. 4/an

Autres Partenaires Entreprises

- Courriers d'Information : Les partenaires commerciaux potentiels reçoivent des courriers d'information qui détaillent les opportunités de collaboration, les avantages mutuels et l'impact de leur soutien sur les activités de l'université.

Communes du Canton

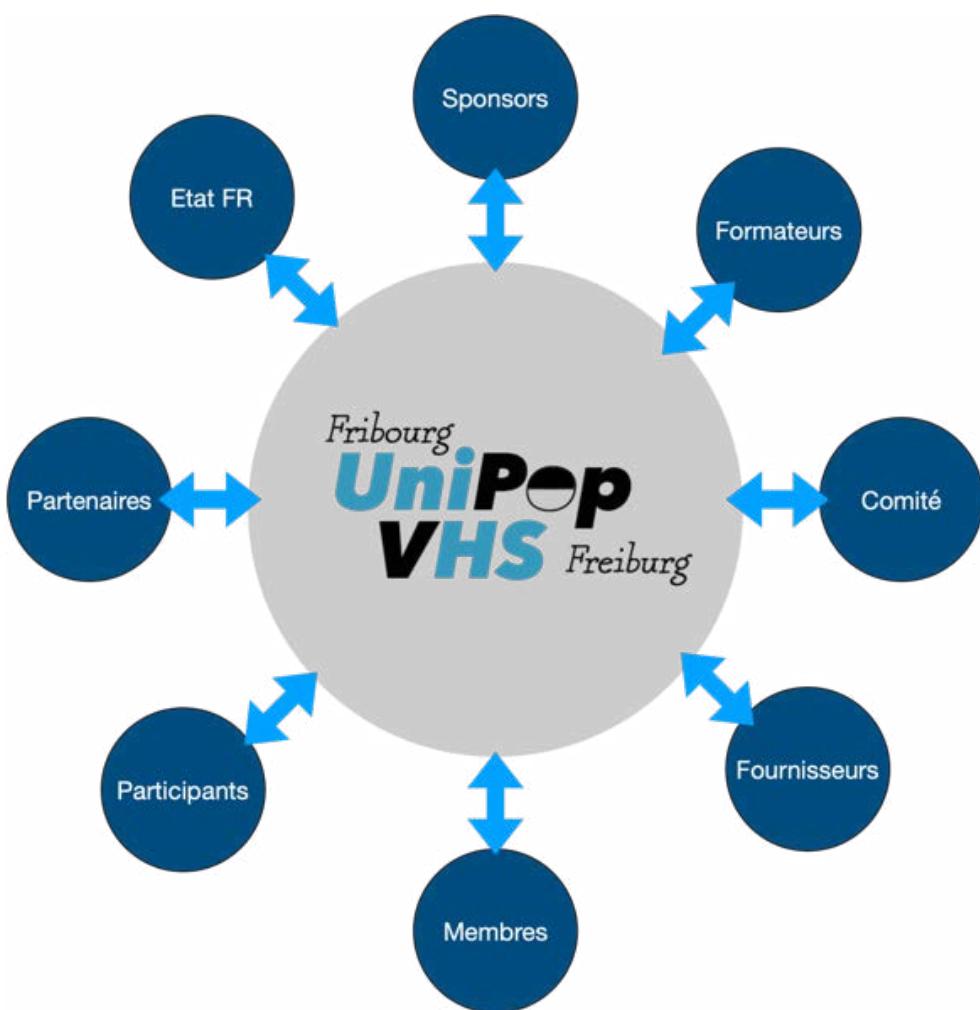
- Courriers d'Information et de Sollicitation : Les communes du canton sont informées de manière proactive des événements, des initiatives éducatives et des opportunités de partenariat avec l'université. Des courriers de sollicitation peuvent également être envoyés pour encourager leur participation et leur soutien.

Réseaux Sociaux

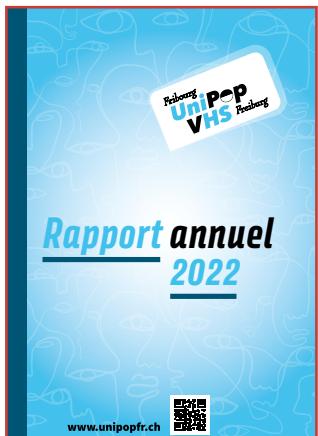
- Posts et Publicités : Les réseaux sociaux sont utilisés pour partager des informations, des mises à jour et des actualités avec les membres, les prospects et d'autres parties prenantes. Des posts et des publicités ciblées sont utilisés pour atteindre efficacement ces publics.

Site internet: www.unipopfr.ch

- Portail Central : Le site internet de l'Université populaire agit comme un portail central où toutes les parties prenantes peuvent trouver des informations pertinentes, des détails sur les cours, les événements à venir, les rapports d'activité et bien plus encore. Le site internet va faire l'objet d'une mise à jour majeure d'ici la fin 2023. Le nouveau site se voudra plus dynamique et plus performant.
- L'Université populaire du canton de Fribourg adopte une approche holistique en matière de communication avec ses parties prenantes, en utilisant une combinaison variée de canaux pour assurer la diffusion d'informations précises et opportunes, ainsi que pour encourager l'engagement et la participation active.



Cliquez sur les vignettes ci-dessous et visionnez les pdf dans leur intégralité ou en pleine page



A1.4



A1.5

A2 Charte et principes directeurs sur le plan andragogique

A2.1 Définition d'une nouvelle Charte

L'Université populaire du canton de Fribourg, depuis sa création, a toujours eu pour vocation de dispenser un enseignement de qualité, répondant aux besoins évolutifs de sa population. Au fil des années, les attentes des apprenants, le contexte éducatif, les enjeux sociétaux et les méthodes pédagogiques ont considérablement évolué. Il est donc apparu impératif pour l'Université de revoir et de moderniser ses principes directeurs, afin de rester en phase avec ces évolutions.

La précédente charte, bien que pertinente à l'époque de sa rédaction, ne correspondait plus totalement aux réalités actuelles du monde éducatif. Elle est devenue, avec le temps, désuète, et ne reflétait plus l'ambition et la dynamique de l'Université populaire.

En définissant de nouvelles valeurs et principes directeurs, l'Université populaire du canton de Fribourg souhaite :

- Affirmer son identité : Une université se doit d'avoir des valeurs claires et partagées pour guider ses actions, ses décisions et son évolution.
- Assurer la pertinence des contenus : Dans un monde en perpétuel changement, il est crucial de proposer des programmes à jour, en adéquation avec les besoins actuels et futurs des apprenants.
- Mettre l'accent sur l'orientation vers les objectifs : Chaque programme, chaque cours doit avoir un objectif clair, permettant aux apprenants de savoir où ils vont et ce qu'ils vont acquérir comme compétences.
- Adopter une approche centrée sur l'apprenant : Chaque individu est unique, avec ses besoins, ses aspirations et ses méthodes d'apprentissage. Reconnaître cette unicité est essentiel pour offrir un enseignement adapté.
- Valoriser l'expérience préalable : L'apprentissage ne démarre pas à zéro. Chaque apprenant apporte avec lui un bagage, une expérience, des connaissances qu'il est essentiel de prendre en compte et de valoriser.
- Tenir compte des aspects environnementaux

Au-delà de ces principes directeurs, la nouvelle charte s'inscrit dans une démarche de communication transparente et de dialogue ouvert avec la communauté éducative et les apprenants. Elle est le reflet de l'engagement de l'Université populaire du canton de Fribourg envers une éducation de qualité, innovante et inclusive.

En somme, cette nouvelle charte qui sera validée par le comité lors de sa prochaine réunion au 4e trimestre 2023, ne se contentera pas simplement de remplacer l'ancienne; elle vient poser les fondations d'une université moderne, tournée vers l'avenir, et surtout, à l'écoute de ses apprenants.

La nouvelle charte sera présentée aux formateurs via une directive et sera également disponible pour toutes les parties prenantes sur le site internet de l'institution.

A2.2 Charte de l'Université populaire du canton de Fribourg

Nous, membres de l'Université populaire du canton de Fribourg, sommes fiers de présenter notre charte pour l'année 2023. Cette charte définit nos valeurs, engagements et objectifs en tant qu'établissement de formation des adultes. Nous nous engageons à offrir une expérience éducative de qualité qui répond aux besoins et aux aspirations de nos apprenants.

Accès à l'éducation pour tous

Nous croyons que l'éducation est un droit fondamental de chaque individu. Nous nous engageons à rendre nos programmes accessibles à tous, indépendamment de leur origine, de leur âge, de leur statut socio-économique ou de leurs capacités physiques ou intellectuelles.

Excellence

Nous visons l'excellence dans nos programmes de formation. Nous nous engageons à fournir des cours dispensés par des enseignants qualifiés et expérimentés, en utilisant des méthodes didactiques innovantes et interactives. Nous cherchons à développer les compétences et les connaissances de nos apprenants pour leur permettre de réussir dans leur vie personnelle et professionnelle.

Pertinence et adaptabilité

Nous nous engageons à proposer des programmes qui répondent aux besoins du marché de l'emploi et de la société en général. Nous tenons compte des évolutions technologiques, économiques et sociales pour offrir des cours à jour et pertinents. Nous sommes en constante évolution pour nous adapter aux besoins changeants de nos apprenants et de notre communauté.

Partenariats stratégiques

Nous promouvons les partenariats stratégiques avec des entreprises, des associations et des organisations locales et régionales. Ces partenariats nous permettent d'affirmer notre identité, d'enrichir nos programmes, d'offrir des possibilités d'apprentissage pratique et de favoriser l'employabilité et le développement personnel de nos apprenants.

Promotion de la diversité et du dialogue interculturel

Nous croyons en la valeur de la diversité et du dialogue interculturel dans l'apprentissage. Nous nous engageons à créer un environnement inclusif qui encourage le respect, la tolérance et la compréhension entre les individus de différentes origines culturelles, linguistiques et sociales.

Engagement environnemental

Nous sommes conscients de notre responsabilité envers l'environnement et nous nous engageons à intégrer des pratiques durables dans nos activités. Nous encourageons la sensibilisation à l'écologie et l'adoption de comportements respectueux de l'environnement dans nos cours et dans le fonctionnement quotidien de notre établissement.

Cette charte, qui incarne nos valeurs et nos engagements, guidera nos actions et nos décisions pour l'année 2023 à l'Université populaire du canton de Fribourg. Nous sommes déterminés à offrir une formation de qualité et à contribuer au développement personnel et professionnel de nos apprenants, ainsi qu'au bien-être et à l'épanouissement de notre communauté.

Université populaire du canton de Fribourg

François Genoud, président

Olivier Guex, directeur

A2.3 Projet de directive relative à la nouvelle charte

Une fois la nouvelle charte validée par le comité une information générale assortie d'une directive sera adressée à l'ensemble du personnel administratif et éducatif. Un travail plus approfondi sur les valeurs et la charte sera effectué avec les formateurs lors du Kick Off meeting 2024.

Le contenu prévu pour cette directive est le suivant:

Introduction

Dans le cadre du processus qualité de l'Université populaire du canton de Fribourg, une nouvelle Charte de l'établissement a été rédigée afin d'établir des lignes directrices claires et cohérentes pour notre organisation. Cette directive interne vise à informer tous les organes et collaborateurs de notre engagement à respecter cette nouvelle Charte, qui entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2023.

Raison d'être de la Charte

La Charte de l'établissement a été rédigée dans le but de renforcer notre engagement envers nos étudiants, collaborateurs, partenaires et parties prenantes. Elle définit les valeurs qui façonnent notre Université populaire, ainsi que les principes éthiques et les comportements professionnels attendus de chacun.

Intégration de la Charte dans notre processus qualité

La Charte de l'établissement fait désormais partie intégrante de notre processus qualité. En adhérant à ses principes, nous nous engageons à offrir un enseignement de qualité, à promouvoir l'égalité des chances, à soutenir l'innovation pédagogique et à favoriser un environnement d'apprentissage inclusif.

Engagement à respecter la Charte

Tous les organes de l'Université populaire du canton de Fribourg, y compris les membres du comité, les enseignants, les collaborateurs administratifs, ainsi que les étudiants, sont tenus de respecter et de promouvoir les valeurs et les principes énoncés dans la Charte de l'établissement.

Responsabilités et mesures de suivi

Le respect de la Charte sera intégré dans les responsabilités individuelles de chaque membre de notre université populaire. Des mesures de suivi seront mises en place pour évaluer régulièrement la conformité à la Charte et pour identifier d'éventuelles améliorations à apporter.

En conclusion, la nouvelle Charte de l'établissement de l'Université populaire du canton de Fribourg reflète notre engagement envers l'excellence, l'intégrité et le respect mutuel. Nous comptons sur la participation active de tous les organes et collaborateurs pour créer un environnement harmonieux, propice à l'apprentissage et au développement personnel.

Cette directive interne entre en vigueur (date à définir) et tout non-respect des principes énoncés dans la Charte sera traité de manière appropriée.

Fribourg, automne 2023

Université populaire du canton de Fribourg

Olivier Guex, directeur

A3 Organisation

A3.1 Articuler la structure d'organisation de l'institution de formation continue autour des objectifs et de l'offre de formation

L'Université populaire du canton de Fribourg, dans sa mission d'offrir une formation continue de qualité, a élaboré et continue d'élaborer une structure organisationnelle robuste et réfléchie. Cette structure, loin d'être une simple organisation hiérarchique doit être une réponse adaptée aux enjeux de la formation continue, intégrant divers éléments clés pour assurer son succès et sa pérennité.

La santé financière (solvabilité et liquidité)

Au cœur de toute institution éducative se trouve la nécessité de maintenir une santé financière stable. L'Université a mis en place des mécanismes de suivi réguliers pour assurer sa solvabilité et sa liquidité. Ces mécanismes permettent de garantir que les ressources financières sont disponibles pour soutenir l'offre de formation continue, tout en assurant que l'Université peut répondre à ses obligations financières à court terme.

- Gestion de la comptabilité par la direction
- Gestion des salaires par la direction
- Fixation d'objectifs quantitatifs

L'engagement et la satisfaction des parties prenantes

Chaque partie prenante, qu'il s'agisse d'étudiants, de professeurs, de partenaires ou de sponsors, joue un rôle crucial dans le succès de l'Université. La structure de l'organisation veille à instaurer des canaux de communication ouverts, des enquêtes régulières et des forums de feedback pour mesurer et améliorer continuellement l'engagement et la satisfaction de toutes les parties impliquées. Ces échanges ont lieu dans les séances avec les professeurs ou le personnel administratif, au travers des questionnaires de satisfaction, lors des workshops ou encore lors des assemblées générales.

- Mise à disposition de documents institutionnels sur le site internet
- Participation régulières avec les parties prenantes «externes»
- Organisation d'échanges réguliers avec les parties prenantes «internes»

L'efficacité opérationnelle

L'Université populaire mise sur une gestion agile et efficace de ses opérations. Elle s'assure de disposer des outils, des processus et des ressources nécessaires pour répondre rapidement aux besoins changeants de la formation continue. Le Team administratif (direction, secrétariat et coordinateur pédagogique) veille à l'optimisation constante des procédures et à la mise en place de meilleures pratiques.

- Utilisation de la plateforme Welante® comme «course manager»
- Utilisation de la plateforme Accounto® pour la gestion de la comptabilité
- Utilisation des services en ligne Infomaniak® pour l'hébergement des données, du site internet et l'envoi de newsletter, entre autres.

La qualité de l'offre de formation

Au centre de sa mission, l'Université place la qualité de l'éducation qu'elle dispense. Des comités de formation (telle les commissions de langue composée par le coordinateur de formation et les formateur de langues) sont en place pour revoir régulièrement les programmes, les adapter aux besoins du marché et s'assurer qu'ils répondent aux standards les plus élevés en matière d'andragogie.

La communication externe & interne

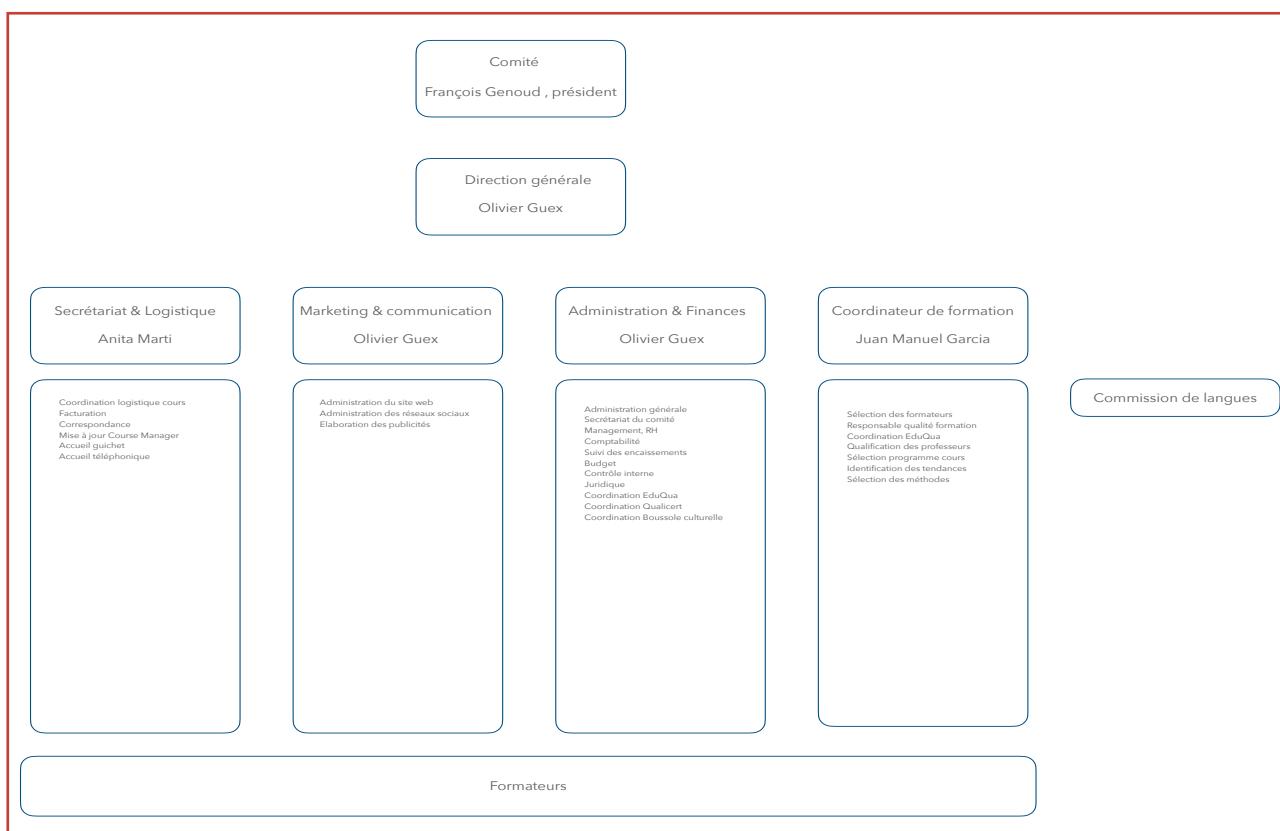
Consciente de l'importance d'une communication efficace, l'Université populaire a investi dans des stratégies de communication modernes pour la communication externe. La direction, en charge de la communication, veille à augmenter le taux de visibilité de l'institution, à promouvoir ses offres de formation et à établir un dialogue constant avec la communauté. Les outils digitaux, les médias sociaux et les relations publiques sont harmonieusement utilisés pour atteindre cet objectif.

Au niveau interne, la communication est réalisée via différents canaux

- Séances périodiques
- Courriels d'information & directives (l'établissement doit désormais privilégier la mise en place de directives pour faciliter la prise de décision de chacun, une approche précédemment sous-exploitée)

En conclusion, l'articulation de la structure organisationnelle de l'Université populaire du canton de Fribourg est un savant mélange d'éléments stratégiques, opérationnels et relationnels. Chaque élément est soigneusement intégré pour garantir que l'Université ne se contente pas de fonctionner, mais qu'elle prospère, innove et reste pertinente dans le paysage dynamique de la formation continue.

A3.2 Organigramme



A3.3 Cahier des charges et descriptions de fonction

Direction

Le poste de directeur est actuellement externalisé. Un mandat a été signé en fin mars 2022 et est renouvelable d'année en année.

Cahier des charges du directeur mandataire

Administration générale	<ul style="list-style-type: none">Assurer la direction opérationnelle de l'établissementGestion de la structure administrativeGestion des locaux de l'UPCFÉtablissement du rapport d'activitéSecrétariat du comité
Consulting	<ul style="list-style-type: none">Réalisation d'un état des lieux (audit) couvrant les domaines administratifs, financiers et marketingÉlaboration d'un plan d'action globalMise en œuvre du plan après validation par le comité
Finances	<ul style="list-style-type: none">Organiser la reprise de la comptabilité au sein de l'associationMise en place d'un système de gestion et comptableÉtablissement de budgets, plan ou projections financièresÉtablissement des demandes de subventions
Informatique	<ul style="list-style-type: none">Supervision de l'informatiqueMaintenance du site internet de l'association
Marketing & communication	<ul style="list-style-type: none">Établissement d'un plan marketing (sous-chapitre du plan d'action global)Mise en œuvre du plan après validation par le comité
Représentation	<ul style="list-style-type: none">De concert avec le comité, représentation de l'association à l'externe, notamment auprès des autorités, cercles économiques
Formation	<ul style="list-style-type: none">Supervision du programme de formationValidation du concept de qualité
Ressources Humaines	<ul style="list-style-type: none">Formalise l'engagement des formateurs sélectionnés par le coordinateur de formationÉvalue et qualifie le personnel administratif

Coordinateur de formation

Le coordinateur de formation a un statut de salarié de l'institution. Le coordinateur actuel a été engagé fin décembre 2022. Ce poste a demeuré vacant durant plusieurs mois après le départ de la précédente directrice de l'institution en 2021. Le coordinateur suit actuellement la formation qui le mènera à l'obtention du brevet fédéral de formateur d'adultes FFA-SVEB

Cahier des charges du coordinateur de formation, taux d'activité 50%

Formateurs	<ul style="list-style-type: none">Identifie les besoins en force de formationSélectionne les candidatsÉvalue et qualifie les formateursProgramme la formation interne des formateurs
Programme de cours	<ul style="list-style-type: none">Conduit l'élaboration du programme de formationIdentifie les besoins en formation exprimés par le marché
Qualité	<ul style="list-style-type: none">Conduite des commissions de languesSélection des livres et méthodes didactiquesResponsable de la qualité (EduQua)Correspondant FIDE
Divers	<ul style="list-style-type: none">Collabore aux autres tâches de l'institution

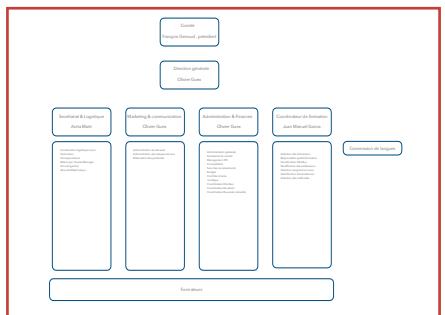
Secrétariat

Le poste de secrétaire a un statut de salarié de l'institution. La secrétaire actuelle a été engagée en 2018 et il s'agit de la seule personne dans le team administratif qui est resté en place depuis cette date.

Cahier des charges de la secrétaire, taux d'activité 60%

Administration	<ul style="list-style-type: none">Traitements du courrierRéception et téléphoneÉtablissement des confirmation de coursGestion des inscriptions et des participantsFacturationCorrespondance
Logistique	<ul style="list-style-type: none">Recherche, réservation et gestion des salles et locaux de coursSaisie du contenu des cours dans le course managerCollabore à la rédaction du programme de coursOrganisation et logistique des examens FIDE
Divers	<ul style="list-style-type: none">Collabore aux autres tâches de l'institution

Cliquez sur les vignettes ci-dessous et visionnez les pdf dans leur intégralité ou en pleine page



A3.2

A4 Gestion des activités de l'entreprise

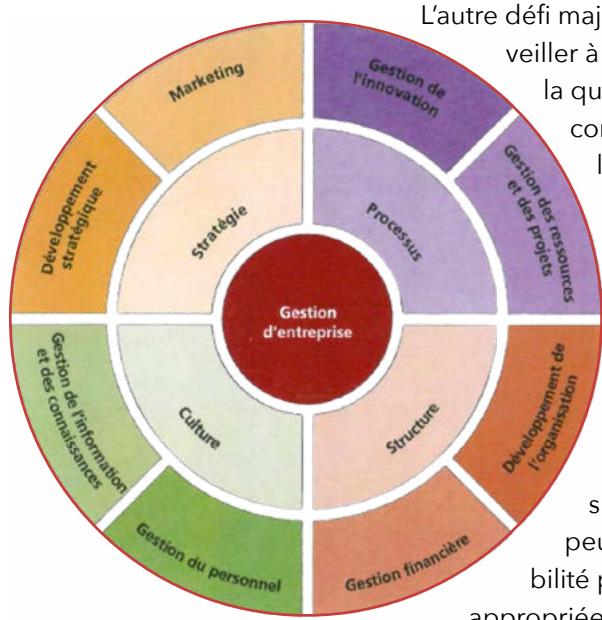
A4.1 Gestion des activités de l'entreprise

Dans le paysage complexe et compétitif des instituts de formation d'adultes en Suisse, un défi majeur auquel sont confrontées les institutions est de trouver l'équilibre entre qualité et rentabilité.

Les résultats opérationnels demeurent un facteur décisif pour la pérennité et la continuation des institutions de formation continue.

Nous allons examiner ci-après les défis auxquels sont confrontés les instituts de formation continue et l'importance pour la direction de faire preuve d'agilité pour atteindre les objectifs de qualité tout en garantissant la rentabilité de l'institution.

L'un des principaux défis auxquels est confrontée l'Université populaire du canton de Fribourg est de s'assurer que son offre de formation réponde aux normes de qualité (EduQua 2021). Cela implique de développer des programmes pertinents, d'embaucher du personnel qualifié et de fournir des ressources adéquates aux étudiants. La direction doit être agile dans sa gestion pour s'adapter aux évolutions du marché et aux besoins changeants des apprenants. Cela peut signifier la mise en place de nouveaux programmes, la révision des cursus existants ou la formation et le développement des enseignants pour garantir une qualité d'enseignement optimale. Par exemple, si une institution constate que la demande pour un programme spécifique diminue, elle peut réorganiser ses ressources pour proposer de nouvelles formations plus en phase avec les besoins du marché. Cette capacité d'adaptation permet à l'institution de maintenir sa réputation mais est un véritable défi pour que ce soit économiquement viable.



L'autre défi majeur concerne donc la gestion des coûts. L'UniPop doivent veiller à ce que ses activités soient rentables sans compromettre la qualité de l'enseignement. Cela nécessite une attention constante à la budgétisation, à la gestion des ressources et à l'identification d'opportunités d'économies. Par exemple, l'utilisation de technologies de l'information et de la communication peut réduire les coûts liés aux supports d'enseignement, aux locaux et aux déplacements. De plus, des partenariats stratégiques avec d'autres institutions ou des entreprises peuvent permettre de partager les coûts et de mutualiser les ressources, de renforcer l'identité et d'améliorer la visibilité. La direction doit être capable d'évaluer régulièrement l'efficacité des processus en place, d'identifier les domaines où des économies peuvent être réalisées ou alors des domaines où la profitabilité peut être augmentée. En définitive, prendre les mesures appropriées pour garantir la rentabilité de l'institution.

Enfin, il est important de souligner que la rentabilité à court terme ne peut pas être le seul critère de succès pour un institut de formation continue. La direction doit prendre en compte des mesures plus qualitatives, telles que la satisfaction des étudiants et les performances d'apprentissage, pour évaluer l'efficacité de l'institution. Par exemple, si une formation est moins rentable mais offre une valeur ajoutée importante en termes de qualité de l'enseignement et de résultats des étudiants, il peut être justifié de maintenir cette offre malgré les pressions financières. Il est donc essentiel pour la direction d'avoir une vision à long terme et de définir des objectifs de qualité clairs pour l'institution.

En conclusion, les défis économiques auxquels sont confrontés les instituts de formation d'adultes sont nombreux, mais trouver l'équilibre entre qualité et rentabilité est essentiel pour la viabilité et la continuité des institutions comme l'UniPop. La direction doit être agile dans sa gestion, en s'adaptant aux évolutions du marché, en veillant à la rentabilité des activités tout en maintenant une haute qualité d'enseignement. Cela nécessite une vision à long terme, une gestion rigoureuse des coûts et une évaluation régulière de l'efficacité des processus en place.

A4.2 Définir un cadre clair et vérifier en permanence les résultats

Définir, Mesurer et Réajuster pour l'Excellence

L'Université populaire du canton de Fribourg, en qualité d'acteur important dans le domaine de la formation continue dans le canton de Fribourg, a conscience de l'importance cruciale d'un cadre d'action bien défini et d'une évaluation constante de ses activités. Ces deux éléments, combinés, garantissent non seulement la pertinence de l'offre éducative mais aussi la satisfaction et la réussite de ses participants.

Définir un Cadre Clair

L'essence même d'une organisation florissante est la capacité de créer un cadre clair et précis pour ses actions. Pour l'Université populaire, cela signifie :

- Vision et Mission : Ces énoncés fondamentaux guident chaque décision, chaque nouvelle initiative, en s'assurant qu'elles correspondent aux objectifs à long terme de l'Université.
- Objectifs Stratégiques : Ces derniers sont définis périodiquement pour permettre aux équipes (administratives et éducatives) de disposer d'outils immédiats et tangibles. Ils peuvent concerner l'expansion de l'offre de cours, la diversification des sujets traités ou l'intégration de nouvelles méthodes pédagogiques.
- Normes de Qualité : L'UniPop utilise les critères et normes EduQua 2021 pour orienter la qualité, le choix des intervenants et le contenu des programmes.

Mesurer, contrôler en Permanence les Résultats

Avec un cadre bien établi, l'étape suivante est la mesure constante des résultats :

- Efficacité Opérationnelle : Des indicateurs clés de performance sont définis pour évaluer la manière dont les ressources, humaines et matérielles, sont utilisées. Cela peut inclure des mesures telles que le taux d'utilisation des salles de classe ou la rapidité de mise en œuvre des nouvelles initiatives, le taux de confirmation de cours, le nombre de participants par cours etc.
- Efficacité Financière : En veillant sur la santé financière, l'Université évalue non seulement ses revenus et dépenses mais aussi la rentabilité des programmes offerts, assurant ainsi la pérennité de l'institution. La direction est en mesure de communiquer un résultat intermédiaire en temps réel. La direction mesure également en permanence les écarts par rapport au budget, la rentabilité des cours proposés etc.
- Popularité des Nouveaux Cours : L'adoption et l'intérêt pour les nouveaux cours sont constamment surveillés. Un cours populaire peut indiquer un besoin du marché, tandis qu'un cours moins fréquenté peut nécessiter des ajustements ou une réévaluation.
- Taux de Satisfaction des Participants : L'opinion des participants est essentielle. Des enquêtes régulières, des questionnaires d'évaluation, et des séances d'échange direction -coordinateur de formation -formateurs permettent à l'UniPop de mesurer la satisfaction et d'identifier les domaines d'amélioration.
- Auto-évaluation annuelle des 19 critères EduQua 2021 : Cette auto-évaluation a été réalisée pour la première fois en 2023 et sera effectuée désormais de manière annuelle permettre à l'établissement d'évoluer sur l'ensemble des critères de qualité.

Réajuster pour l'Excellence

Avec les données en main, l'UniPop ne se contente pas de constater; elle doit agir. Si un domaine nécessite une amélioration, des plans d'action sont immédiatement mis en place, garantissant ainsi que l'institution reste dynamique, pertinente et axée sur l'excellence.

En conclusion, à travers ce processus rigoureux de définition, de mesure et de réajustement, l'Université populaire du canton de Fribourg affirme son engagement envers la qualité éducative et la satisfaction de ses participants.

Cliquez sur les vignettes ci-dessous et visionnez les pdf dans leur intégralité ou en pleine page

AUTO-EVALUATION

Nom de l'institution:
Université Populaire du Canton de Fribourg
Vidéohéritage des Kantons Fribourg

Date:

Objectif et raison d'être

L'auto-évaluation de l'institution de formation continue permet d'évaluer si elle a atteint les objectifs fixés par les 19 critères de la norme et si elle a atteint ses objectifs organisationnels en termes de qualité. L'auto-évaluation devrait se faire autant que possible sur des chiffres, données et faits concrets ainsi que sur les résultats et contrôles internes et externes et être utilisée pour le pilotage interne de la qualité.

Structure de l'auto-évaluation

L'auto-évaluation se base sur les 8 principes eduQua et ses 19 critères et est structurée comme suit :

www.eduqua.ch

Modèle - auto-évaluation 1 / 21

Compendium 2019 à 2020, échéance 2020											
Principes éduQua	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Principe 1: Objectifs et stratégies	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Principe 2: Gouvernance et leadership	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Principe 3: Ressources humaines	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Principe 4: Processus et procédures	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Principe 5: Ressources financières	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Principe 6: Ressources matérielles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Principe 7: Ressources informationnelles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Principe 8: Ressources culturelles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Critères	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1.1 Objectifs et stratégies	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1.2 Gouvernance et leadership	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1.3 Ressources humaines	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1.4 Processus et procédures	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1.5 Ressources financières	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1.6 Ressources matérielles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1.7 Ressources informationnelles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1.8 Ressources culturelles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
2.1 Objectifs et stratégies	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
2.2 Gouvernance et leadership	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
2.3 Ressources humaines	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
2.4 Processus et procédures	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
2.5 Ressources financières	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
2.6 Ressources matérielles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
2.7 Ressources informationnelles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
2.8 Ressources culturelles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
3.1 Objectifs et stratégies	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
3.2 Gouvernance et leadership	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
3.3 Ressources humaines	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
3.4 Processus et procédures	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
3.5 Ressources financières	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
3.6 Ressources matérielles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
3.7 Ressources informationnelles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
3.8 Ressources culturelles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
4.1 Objectifs et stratégies	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
4.2 Gouvernance et leadership	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
4.3 Ressources humaines	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
4.4 Processus et procédures	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
4.5 Ressources financières	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
4.6 Ressources matérielles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
4.7 Ressources informationnelles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
4.8 Ressources culturelles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
5.1 Objectifs et stratégies	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
5.2 Gouvernance et leadership	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
5.3 Ressources humaines	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
5.4 Processus et procédures	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
5.5 Ressources financières	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
5.6 Ressources matérielles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
5.7 Ressources informationnelles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
5.8 Ressources culturelles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
6.1 Objectifs et stratégies	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
6.2 Gouvernance et leadership	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
6.3 Ressources humaines	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
6.4 Processus et procédures	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
6.5 Ressources financières	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
6.6 Ressources matérielles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
6.7 Ressources informationnelles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
6.8 Ressources culturelles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
7.1 Objectifs et stratégies	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
7.2 Gouvernance et leadership	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
7.3 Ressources humaines	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
7.4 Processus et procédures	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
7.5 Ressources financières	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
7.6 Ressources matérielles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
7.7 Ressources informationnelles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
7.8 Ressources culturelles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
8.1 Objectifs et stratégies	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
8.2 Gouvernance et leadership	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
8.3 Ressources humaines	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
8.4 Processus et procédures	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
8.5 Ressources financières	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
8.6 Ressources matérielles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
8.7 Ressources informationnelles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
8.8 Ressources culturelles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Total	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

A4.3**A4.4**

Université populaire du canton de Fribourg, échéance 2020											
Principes éduQua	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1.1 Objectifs et stratégies	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1.2 Gouvernance et leadership	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1.3 Ressources humaines	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1.4 Processus et procédures	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1.5 Ressources financières	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1.6 Ressources matérielles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1.7 Ressources informationnelles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1.8 Ressources culturelles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
2.1 Objectifs et stratégies	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
2.2 Gouvernance et leadership	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
2.3 Ressources humaines	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
2.4 Processus et procédures	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
2.5 Ressources financières	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
2.6 Ressources matérielles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
2.7 Ressources informationnelles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
2.8 Ressources culturelles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
3.1 Objectifs et stratégies	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
3.2 Gouvernance et leadership	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
3.3 Ressources humaines	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
3.4 Processus et procédures	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
3.5 Ressources financières	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
3.6 Ressources matérielles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
3.7 Ressources informationnelles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
3.8 Ressources culturelles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
4.1 Objectifs et stratégies	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
4.2 Gouvernance et leadership	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
4.3 Ressources humaines	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
4.4 Processus et procédures	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
4.5 Ressources financières	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
4.6 Ressources matérielles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
4.7 Ressources informationnelles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
4.8 Ressources culturelles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
5.1 Objectifs et stratégies	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
5.2 Gouvernance et leadership	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
5.3 Ressources humaines	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
5.4 Processus et procédures	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
5.5 Ressources financières	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
5.6 Ressources matérielles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
5.7 Ressources informationnelles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
5.8 Ressources culturelles	1	2	3	4	5	6</td					

A5 Gestion des risques et des opportunités

A5.1 Gestion des risques et des opportunités

L'Art de Naviguer entre Risques et Opportunités à l'aide de la Matrice SWOT

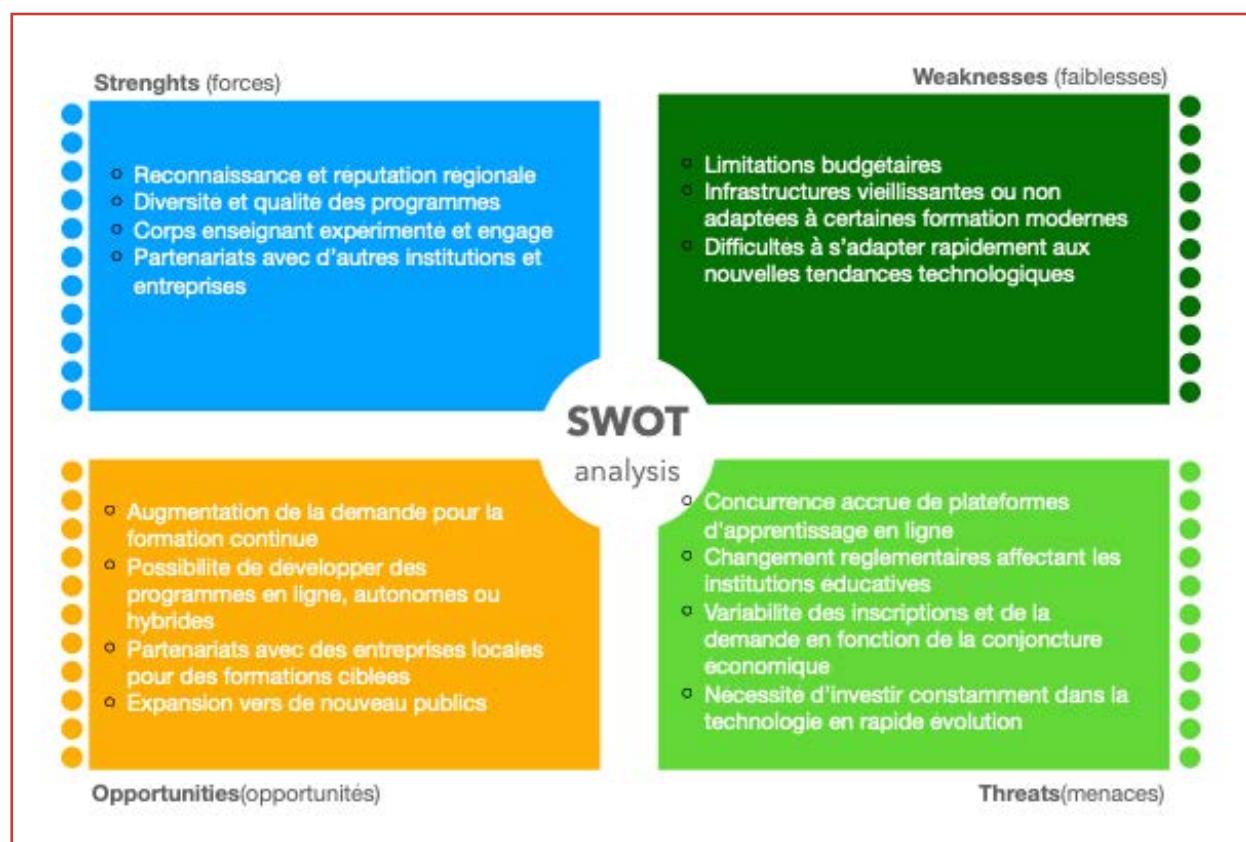
Dans le paysage dynamique et en constante évolution de l'éducation, l'Université populaire du canton de Fribourg doit se distinguer non seulement par la qualité de son enseignement, mais aussi par sa capacité à anticiper, identifier et gérer les risques et les opportunités. Cette clairvoyance, essentielle à sa pérennité et à son développement, est en grande partie obtenue grâce à des outils stratégiques éprouvés, tels que la matrice SWOT.

La matrice SWOT, un acronyme pour «Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats» (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces), est un instrument d'analyse qui permet à l'institution de dresser un bilan exhaustif de sa situation interne et externe.

Forces et Faiblesses : Ces éléments donnent un aperçu clair du fonctionnement interne de l'UniPop, mettant en lumière ses points forts, comme peut-être une équipe pédagogique renommée ou des infrastructures de pointe, tout en identifiant les domaines qui nécessitent une amélioration ou un renforcement.

Opportunités et Menaces : En scrutant l'environnement externe, l'Université peut anticiper les tendances, comme l'émergence de nouveaux domaines d'étude ou l'évolution des besoins en formation continue, tout en restant vigilante face aux défis potentiels, qu'il s'agisse de la concurrence, des changements réglementaires ou des évolutions technologiques.

En utilisant la matrice SWOT, l'Université populaire du canton de Fribourg s'assure non seulement d'être proactive face aux risques, mais aussi de saisir les opportunités qui s'offrent à elle, garantissant ainsi un avenir serein et dynamique. Cette approche stratégique souligne l'importance pour l'Université de ne jamais rester passive, mais plutôt d'être constamment en mouvement, attentive et prête à s'adapter, pour le bénéfice de ses étudiants et de la communauté dans son ensemble.



FORCES

- **Reconnaissance et réputation régionale**

La reconnaissance et la réputation régionale d'une institution de formation continue sont essentielles pour se démarquer dans un contexte compétitif. Elles découlent souvent d'un contexte historique et d'une offre de qualité qui facilitent les partenariats et inscriptions. Cette réputation représente un avantage compétitif, attirant davantage d'opportunités et renforçant la confiance des parties prenantes.

La reconnaissance et la réputation sont des éléments centraux. L'UniPop a choisi par exemple de moderniser son identité visuelle et d'augmenter sa publicité et ses interactions avec les parties prenantes pour cultiver ces dimensions.

- **Diversité et qualité des programmes**

La diversité des programmes d'une institution de formation continue répond aux besoins variés des apprenants, tandis que la qualité assure la pertinence et l'actualité du contenu andragogique. Ensemble, ces forces renforcent la crédibilité de l'institution, augmentent la satisfaction des participants et améliorent par exemple leur employabilité, positionnant l'institution comme une référence dans le domaine de la formation.

A partir du 2e semestre 2023 l'offre de formation de l'UniPop a été rendu plus cohérente et plus qualitative. L'engagement du coordinateur de formation fin 2022 a permis d'améliorer ces éléments.

- **Un corps enseignant expérimenté et engagé**

Un corps enseignant expérimenté et engagé renforce la qualité et la pertinence de l'enseignement dans une institution de formation continue telle que l'UniPop. Leur expertise assure un contenu à jour et pragmatique, tandis que leur engagement enrichit l'expérience des apprenants. Cette dynamique accroît la crédibilité de l'institution aux yeux des étudiants et des employeurs si l'on considère également l'aspect professionnel.

L'Université populaire du canton de Fribourg peut compter sur des formateurs qualifiés avec un haut niveau d'expérience dans l'application des principes andragogiques, notamment en faisant partager l'expérience du participant et en focalisant sur ses objectifs.

- **Partenariats avec d'autres institutions et entreprises**

Les partenariats tissés avec d'autres institutions et entreprises enrichissent le contenu pédagogique, offrent des opportunités concrètes aux étudiants et favorisent des programmes conjoints. Ces collaborations assurent une formation alignée avec les besoins du marché, renforcent le positionnement et l'identité de l'institution et bénéficient mutuellement aux entreprises et autres institutions partenaires.

Chaque fois que cela est possible l'UniPop participe aux séances et autres manifestations d'acteurs régionaux pour affirmer son identité et saisir les opportunités du marché (synergies avec d'autres institutions, best practices, renforcement de la visibilité, opportunités de collaboration avec entreprises).

OPPORTUNITÉS

- **Augmentation de la demande pour la formation continue**

Face à un monde en mutation rapide, l'augmentation de la demande représente une réelle opportunité pour les institutions comme l'UniPop. Cette tendance reflète le besoin croissant de compétences nouvelles et d'adaptation professionnelle. Pour une institution, cela offre la chance d'élargir son offre, d'attirer un public diversifié, d'augmenter ses revenus, de collaborer étroitement avec les entreprises et de créer des programmes innovants. En exploitant cette dynamique, l'institution peut renforcer sa position d'acteur majeur voire de leader dans la formation continue (hors formation professionnelle).

L'UniPop doit se tenir prête et doit anticiper une augmentation de la demande en la suscitant au travers d'un programme de cours aussi classique que moderne.

• Possibilité de développer des programmes en ligne, autonomes ou hybrides

Ces formats répondent à la demande croissante de flexibilité et d'accessibilité, permettant d'atteindre un public élargi et de s'adapter aux contraintes des apprenants. En adoptant ces méthodes innovantes, l'institution de formation continue peut se positionner en acteur moderne, répondant aux besoins actuels tout en explorant de nouvelles sources de revenus.

Dès le début du 2e semestre 2023, une offre de cours diffusé simultanément en ligne et en présentiel a vu le jour pour certains cours de langues mais aussi pour d'autres disciplines. L'UniPop a communiqué sur ce nouveau canal de distribution via son programme et sa publicité.

• Partenariats avec des entreprises locales pour des formations ciblées

L'opportunité de développer des programmes sur mesure répond aux besoins spécifiques de l'industrie locale. Cette collaboration assure la pertinence du contenu, facilite l'insertion professionnelle des apprenants et renforce la position de l'institution dans le développement économique local. Pour l'institution, cela permet également l'accès à d'autre sources de financement public. Pour les entreprises, cela garantit une formation alignée sur leurs objectifs, renforçant ainsi la synergie entre les deux entités.

Le renforcement de l'identité et de la visibilité de l'UniPop dès mi 2022 permet d'obtenir à partir de mi 2023 des demandes spécifiques provenant de grandes entreprises pour leurs employés, mais aussi de cours privés. De grandes institutions, convaincues par la qualité de nos formations et de nos formateurs, nous ont également « sous-traité » la formation de nombreux participants pour des cours de langues. Des démarches proactives auprès de grandes entreprises doivent encore être planifiées.

• Expansion vers de nouveaux publics

Diversifier son offre en ciblant des groupes démographiques ou secteurs émergents, l'institution permet d'accroître ses revenus, renforcer sa pertinence et anticiper les tendances futures de la formation. Cette expansion nécessite d'adapter les méthodes pédagogiques pour répondre aux besoins spécifiques de ces nouveaux groupes.

L'UniPop doit explorer la possibilité d'être reconnue comme leader dans de nouvelles niches et ainsi pouvoir capter des participants supplémentaires, précieux pour la rentabilité de l'établissement.

FAIBLESSES

• Limitations budgétaires

Les limitations budgétaires pour une institution de formation continue comme l'UniPop peuvent entraîner l'investissement dans de nouveaux programmes, la modernisation des infrastructures et l'adoption de technologies innovantes. Ces contraintes peuvent réduire la compétitivité de l'institution face à ses concurrents mieux financés, limiter sa capacité à s'adapter aux changements et accroître sa dépendance à des financements externes, affectant ainsi sa position sur le marché.

L'UniPop a traversé une période difficile (2021-2022) sans réelle gestion au sein de l'établissement.

Le rapatriement de la comptabilité, de l'établissement des budgets et de la gestion des salaires permet désormais d'avoir un meilleur contrôle et d'être plus proactif. L'UniPop peut ainsi établir une planification et optimiser son budget et par conséquent conjuguer limitations et objectifs.

• Infrastructures vieillissantes ou non adaptées à certaines formations modernes

Des infrastructures vieillissantes ou non adaptées limitent la capacité d'une institution de formation continue à intégrer des outils technologiques et des méthodes pédagogiques innovantes. Cela nuit à l'expérience des apprenants et à la perception externe de l'institution, risquant de diminuer les inscriptions, de réduire les revenus et d'affaiblir sa réputation sur le marché de la formation continue.

L'UniPop a la chance de disposer de locaux administratifs et salles de cours idéalement situés en ville de Fribourg ainsi que dans les principales villes du canton. Les locaux sont parfois vétustes et il est nécessaire de les rafraîchir, tout comme nous avons rafraîchi l'identité visuelle et que nous allons

moderniser le site internet dans l'objectif de maintenir voir de renforcer notre réputation sur le marché de la formation d'adultes.

- **Difficultés à s'adapter rapidement aux nouvelles tendances technologiques**

La difficulté d'une institution de formation continue à s'adapter rapidement aux nouvelles tendances technologiques la rend moins compétitive et peut rendre ses programmes obsolètes. Cela affecte la satisfaction des participants, quelquefois leur employabilité, limite l'efficacité opérationnelle. Cette lacune peut également éroder la confiance des partenaires, impactant ainsi la réputation et la position de l'institution sur le marché.

La difficulté de s'adapter aux nouvelles tendances technologiques est principalement financière. C'est pour cette raison que, par exemple, la gestion des cours est externalisée sur la plateforme We-lante®, toujours «up to date» technologiquement. Nous privilégions pour l'instant la notion d'abonnement plutôt que l'investissement dans une solution maison plus coûteuse et moins dynamique.

MENACES

- **Concurrence accrue de plateformes d'apprentissage en ligne, low cost**

La montée des plateformes d'apprentissage en ligne low cost représente une menace pour les institutions de formation continue traditionnelles. Ces plateformes offrent une flexibilité, une accessibilité et une capacité d'adaptation rapide, attirant ainsi de nombreux apprenants. Leur structure de coûts est largement plus légère et permettent d'investir dans la technologie. Si les institutions traditionnelles ne s'adaptent pas telles que l'UniPop ne remettent pas systématiquement leur business model en question, elles risquent de perdre des étudiants, des revenus et une part de marché face à ces acteurs numériques ultra compétitifs.

L'UniPop doit être attentive à la concurrence, c'est pour cette raison qu'elle effectuera en 2024 un audit de marché, qui complétera avantageusement l'audit de gestion réalisé en 2022.

- **Changements réglementaires affectant les institutions de formation**

Des changements réglementaires peuvent imposer aux institutions de formation continue de nouvelles règles concernant l'agrément, les subventions, le contenu des programmes ou la qualification des enseignants. Ces modifications peuvent engendrer des coûts supplémentaires et influencer les choix des participants. Les institutions non préparées ou à ressources limitées risquent d'être désavantagées face à la concurrence. L'incertitude réglementaire peut aussi reporter les investissements, limitant ainsi le développement de l'institution.

L'UniPop doit être attentive aux changements réglementaires et anticiper autant que faire se peut en privilégiant la qualité et les qualifications de ses intervenants. Si cette façon de faire est permanente, l'éventuel impact sur le budget devrait être moindre.

- **Variation des inscriptions et de la demande en général en fonction de la conjoncture économique**

La conjoncture économique influence la variabilité des inscriptions dans les institutions de formation continue. En période de croissance, les individus peuvent privilégier le travail à la formation, tandis qu'en récession, malgré un intérêt pour la formation, l'incertitude financière peut dissuader les investissements en éducation. Cette fluctuation rend la prévision des revenus et la planification à long terme difficiles pour l'institution, la mettant potentiellement face à des risques financiers et opérationnels.

La pandémie Covid-19 nous a appris combien il fallait être réactif face à un violent changement de paradigme. Le risque d'une nouvelle interruption est désormais un risque avéré dont il faut tenir compte dans la stratégie globale.

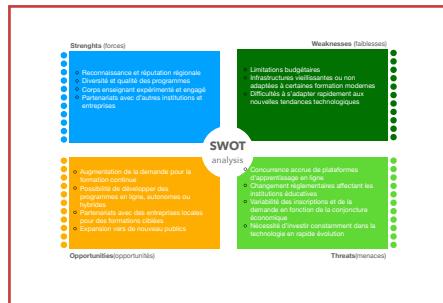
- **Nécessité d'investir constamment dans la technologie en rapide évolution**

L'évolution rapide de la technologie exige des institutions de formation comme l'Université populaire du canton de Fribourg des investissements constants en matière d'outils et de plateformes de for-

mation ou de gestion. Ne pas suivre cette tendance peut peser sur les finances, affecter la qualité de l'enseignement et diminuer la réputation de l'institution. Les étudiants potentiels peuvent également être dissuadés par une technologie obsolète, rendant l'institution moins compétitive et attractive.

L'UniPop doit mettre en place et formaliser une veille technologique, servant à planifier ses investissements en la matière.

Cliquez sur les vignettes ci-dessous et visionnez les pdf dans leur intégralité ou en pleine page



A5.2

COMpte DE PERTES ET PROFITS AU 31.12.2022		
COMPTES DE PERDES ET PROFITS COMMUNES		
DES EXERCICES 2020-2021 EN 2022		
PRODUITS		
Produits enseignement		
Taxes de cours	CHF 313'859.69	CHF 432'220.85
Taxes d'examen	CHF 16'440.00	CHF 12'900.00
Autres produits		
Séances en direct	CHF 127'481.00	CHF 119'807.50
Collaboration membre	CHF 5'710.00	CHF 24'800.00
Droits Lénaise romande (LORC)	CHF 10'000.00	CHF 5'000.00
Autre produits		CHF 255.10
Déduction sur produits		
Séances internes	CHF 22'991.20	CHF 17'391.20
Ventes promotion parties sur clients	CHF 8.00	CHF 17'800.00
Total des produits	CHF 229'999.40	CHF 154'291.00
		CHF 450'279.40
		CHF 444'201.45

12 |

Université populaire du canton de Fribourg | Fribourg

A5.3

Rapport des vérificateurs des comptes 2022		
Monsieur le Président, Madame et Messieurs,		
En notre qualité de vérificateurs des comptes, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes de l'Association de l'Université populaire du canton de Fribourg (UPCF) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.		
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que celle de la vérification incombe aux vérificateurs, comme nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.		
Notre comité a été officiel selon le Norme suisse relative au comité restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que les risques de non-détection soient acceptables. Le comité restreint englobe principalement des auditeurs, des opérateurs de contrôle et des conseillers. Les auditeurs sont chargés de préparer et d'analyser les documents disponibles dans l'enveloppe contrôlée. En revanche, les vérificateurs des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audiences et d'opérateurs de contrôle restent à l'abri des fautes ne font pas partie de ce comité.		
Les comptes de l'exercice présentent un excédent de charges de CHF 4'731.46, soit une diminution de l'excédent de l'Association de CHF -31'703.82 et le fonds de réserve a été de CHF 150'000.-.		
Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels et l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux règlements.		
Nous avons par conséquent l'enseigne de proposer à l'assemblée générale d'approuver les comptes lors qu'ils sont présentés et de donner décharge au comité de l'UPCF.		
Fribourg, le 14 mars 2023		
 Dominique Seydel  Paule Bénilis		

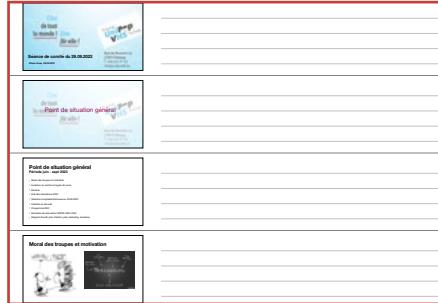
A5.4

COMpte DU RÉSULTAT intermédiaire UNIVERSITÉ POPULAIRE DU CANTON DE FRIBOURG	
Periode: 01.01.2023 - 31.03.2023. Crée le: 04.04.2023	
2023	
Chiffre d'affaires résultant des ventes et des prestations de services	
Chiffre d'affaires résultant des ventes	
2301 Ventes de marchandises	332.50
Total Chiffre d'affaires résultant des ventes	332.50
Chiffre d'affaires résultant des prestations	
3401 Ventes de prestations	6238.50
Total Chiffre d'affaires résultant des prestations	6238.50
Autre chiffre d'affaires	
3601 Subventions centre	10'000.00
3602 Subventions individuels	148.00
3608 Subventions ville de Fribourg	6'500.00
3610 Subvention Loterie Romande LORO	10'000.00
3800 Déductions sur ventes	9'779.30
Total Autre chiffre d'affaires	17'718.70
Charges de matériel, de marchandises et de prestations de clercs	
Charges de matériel	
4000 Charges de matériel de l'atelier	-814.00
4001 Charges privés - langues	70'000.00
4002 Séjour privés	11'000.00
4003 Salaires privés - natation	47'627.69
4005 Honoraires privés indépendants	72'800.00
4012 Taxes d'examen de langues	1'920.00
Total Charges de matériel	309'602.47

A5.5

Comité Université populaire du canton de Fribourg	
Jeudi 29 septembre 2022	
Procès-verbal	
1.	
1.1. Salutations: Le Président ouvre la séance à 17h35 et salue les membres présents.	
1.2. Liste des présents:	
Sont présents: François Genoud Président (FG), Olivier Pittois co-président (OP) François Puleo Boudi (FP), Marc Chauvet (MC), Iwan Volken (IV), Dominique Seydel (DS), Paule Bénilis (PB), François Genoud (lecteur collège Suisse); Thomas di Falco (Chef S SOFA); Hervé Pety (secrétaire).	
FM n'a pas rejoint la convocation Doudille.	
3. Informations de la Présidente:	
FG passe en revue quelques activités intervenues depuis le dernier comité, notamment contacté l'opérateur régional avec le directeur courrier à agir, renouvelé la carte de l'Opérateur régional du travail de la direction et le secrétariat. Il n'y a pas eu matière à convoquer un comité jusqu'à ce jour.	
FG rappelle que le comité doit fonctionner comme un « Conseil d'administration » et le laisse la Direction générale Opérations.	
Le comité peut être comparé au législé en politique et la direction à l'exécutif.	
Dans ce contexte le Comité (ou le bureau du comité) est à la disposition de la Direction afin de veiller à l'assurer ses différentes demandes ayant trait au fonctionnement et à l'organisation. FG rappelle également que les personnes déléguées en temps partiel peuvent faire partie du comité et prendre des décisions en rapport avec des demandes de la Direction durant la présente séance.	
4. Points de situation:	
4.1. Point de situation générale:	
4.2. Point de situation pédagogique:	
4.3. Point de situation matérielle:	

A5.6



A5.7

A6 Pilotage des documents et protection des données

A6.1 Pilotage des documents et protection des données

Dans un monde où l'information est omniprésente et précieuse, l'Université Populaire du Canton de Fribourg prend des mesures rigoureuses pour piloter, gérer et protéger chaque fragment de données et d'informations documentées. La responsabilité n'est pas simplement règlementaire; elle est aussi éthique et vise la confiance de chaque étudiant, collaborateur et partenaire. En conformité avec les exigences de la loi sur la protection des données 2023 (nLPD 2023) l'UniPop a rédigé et communiqué sa politique de confidentialité sur son site internet. Des informations relatives à ces modifications sont communiquées à chaque collaborateur de l'UniPop (formateurs et personnel administratif). (*cf. annexe A6.2*)

Création et Conservation des Informations Documentées

L'Université Populaire attache une grande importance à la manière dont les informations sont créées, catégorisées et conservées. Pour cela, elle est entrain de mettre en place un processus structuré, permettant de garantir l'authenticité, la pertinence et l'accessibilité des données. En parallèle, une politique de réduction progressive de l'utilisation du papier est fortement préconisée. L'ambition étant d'atteindre, à terme, une gestion entièrement dématérialisée ou «paperless», minimisant ainsi les risques liés à la conservation physique et améliorant l'efficacité opérationnelle.

Protection des Données Personnelles

La protection des données personnelles est au cœur des préoccupations de l'Université. Pour garantir cette protection, l'établissement mise sur une formation approfondie de ses collaborateurs. Tous sont informés des enjeux et des responsabilités, tandis que le personnel administratif, en première ligne dans la gestion des documents et des données, bénéficiera avant fin 2023 d'une formation spécifique dans ce domaine.

Assurance de la Sécurité des Données

Reconnaissant l'importance cruciale de la sécurité des données, l'UniPop a adopté «Welante®» comme «course manager». Cette solution permet une décentralisation efficace des données. De plus, pour le traitement local, l'UniPop utilise la solution de stockage «K-drive» d'Infomaniak®, elle garantit un stockage sécurisé sur le cloud. Ce stockage distant, exclusivement sur des serveurs en Suisse, est hautement sécurisé et crypté. La sécurité de l'exhaustivité des données est renforcée par des sauvegardes sur plusieurs serveurs et un système d'alerte en cas d'éventuel incident lors de ces sauvegardes. Les sessions locales sur les ordinateurs de l'UniPop sont toutes protégées par un mot de passe.

Les données financière dans le système de gestion Accounto® bénéficient d'une sécurité optimale, les données sont stockées sur des serveurs en Suisse exclusivement.

En somme, l'Université Populaire du Canton de Fribourg a mis en place un système robuste et cohérent, alliant technologie, formation et processus, afin de garantir une gestion optimale et sécurisée des informations documentées et des données personnelles. Dans ce cadre, chaque collaborateur est non seulement un acteur, mais aussi un garant de cette protection, reflétant ainsi l'engagement fort de l'institution envers sa communauté.

Une information générale à ce sujet, assortie d'une directive relative à la protection des données a été faite à l'ensemble des professeurs au début du mois de septembre 2023.

Une formation détaillée concernant la sécurité des documents doit encore être dispensée auprès du personnel administratif avant la fin 2023.

Le site internet unipopfr.ch est désormais assorti d'une politique de confidentialité qui traite de la protection des données.

Des contrôles de conformité seront effectués périodiquement par la direction et cas échéant des mesures et adaptations devront être prises au niveau logistique si la sécurité des documents ne pouvait être garantie.

Cliquez sur les vignettes ci-dessous et visionnez les pdf dans leur intégralité ou en pleine page

A6.2

A6.3 page «politique de confidentialité» sur le site unipopfr.ch

Protection des Données

L'Université populaire du canton de Fribourg (www.unipopfr.ch) attache une grande importance à la protection de vos données personnelles. Dans cette politique de protection des données, nous vous expliquons quelles données nous collectons, pourquoi nous les collectons et comment nous les utilisons.

Données que nous collectons

Lors de votre interaction avec notre site, certaines données peuvent être collectées. Ces données comprennent les informations que vous nous fournissez volontairement, par exemple lorsque vous vous inscrivez à notre newsletter, lorsque vous participez à un événement ou lorsque vous nous contactez via notre formulaire de contact. Ces informations peuvent inclure votre nom, adresse, adresse e-mail, numéro de téléphone et autres informations pertinentes.

Comment nous utilisons vos données

Nous utilisons vos données pour gérer votre compte, pour vous fournir des informations ou des services que vous avez demandés ou qui pourraient vous intéresser, pour communiquer avec vous à des fins administratives ou de service à la clientèle, pour améliorer notre site internet et nos services, et pour respecter nos obligations légales ou réglementaires.

Comment nous partageons vos données

Nous ne vendons pas, n'échangeons pas ni ne louons vos informations personnelles à des tiers. Cependant, nous pouvons partager des informations avec des tiers lorsque cela est nécessaire pour fournir un service que vous avez demandé ou pour améliorer nos services. Par exemple, nous partageons des informations avec Google Analytics pour comprendre comment les visiteurs interagissent avec notre site internet.

Cookies

Notre site utilise des cookies. Les cookies sont de petits fichiers textes qui sont stockés sur votre ordinateur ou votre appareil mobile lorsque vous visitez notre site. Nous utilisons des cookies pour améliorer votre expérience utilisateur, par exemple en mémorisant vos préférences et en vous reconnaissant lorsque vous revenez sur notre site.

Protection des données et réseaux sociaux

Nous utilisons également des plugins ou des intégrations de réseaux sociaux tels que Facebook, Instagram, YouTube ainsi qu'avec la plateforme de gestion de cours welante.ch. Si vous choisissez d'interagir avec ces plateformes via notre site internet, ces plateformes peuvent collecter des informations sur vous et peuvent partager ces informations avec nous conformément à leurs politiques de confidentialité. Nous vous encourageons à consulter les politiques de confidentialité de ces plateformes pour comprendre comment elles collectent et utilisent vos données.

Vos droits

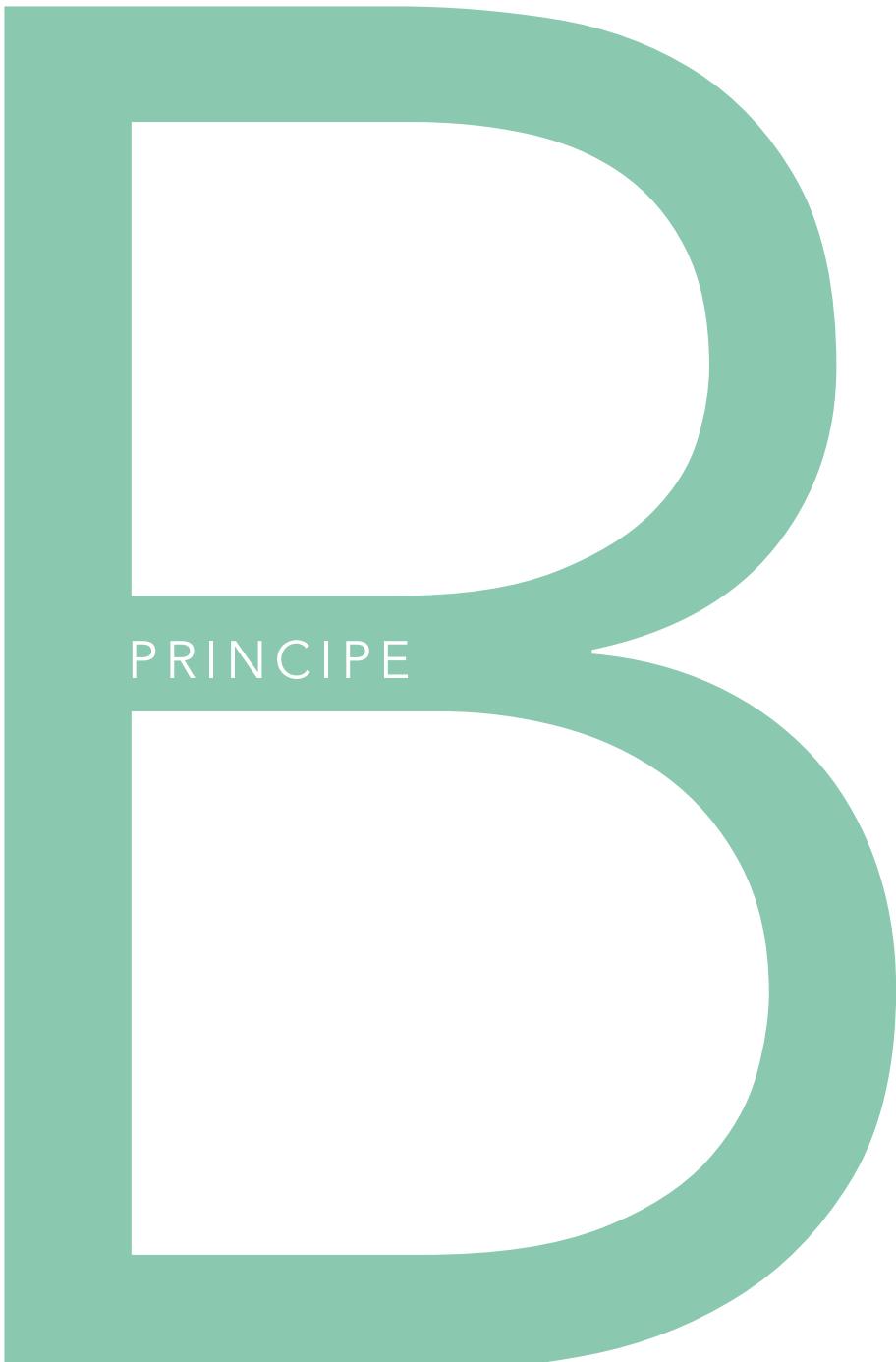
Vous avez le droit de demander l'accès à vos informations personnelles, de demander la correction ou la suppression de vos informations personnelles, ou de vous opposer à notre traitement de vos informations personnelles. Si vous souhaitez exercer l'un de ces droits, veuillez nous contacter à direction@unipopfr.ch

Modifications de cette politique de protection des données

Nous nous réservons le droit de modifier cette politique de protection des données à tout moment. Les modifications seront publiées sur cette page avec la date de mise à jour. Veuillez vérifier régulièrement pour vous assurer que vous êtes au courant des mises à jour.

Contact

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant cette politique de protection des données, veuillez nous contacter à direction@unipopfr.ch



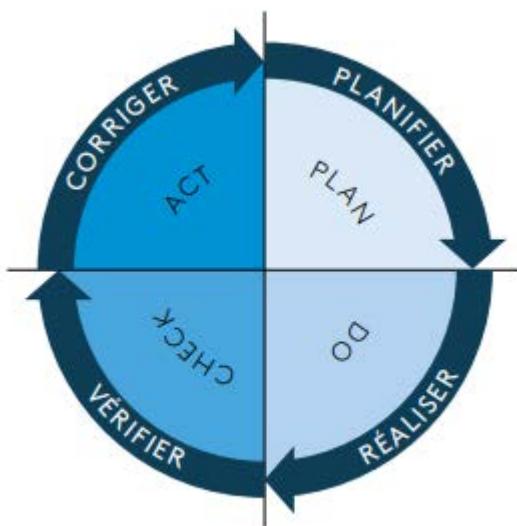
MANAGEMENT DE LA QUALITÉ

Un système de management de la qualité qui garantit l'assurance de la qualité conformément à la structure de l'organisation et permet un haut niveau de transparence des processus et de son impact

B1 Système de management de la Qualité

Le système de gestion de la qualité de l'Université Populaire du Canton de Fribourg (désigné plus loin par «UniPop») comprend plusieurs processus pour garantir la satisfaction des clients et améliorer en continu les prestations offertes. Le système de gestion de la qualité de l'UniPop se base sur les principes décrits dans la «boucle de la qualité».

Les processus utilisés pour la gestion de la qualité sont les suivants:



Planification de la qualité

Cette étape consiste à définir les objectifs de qualité de l'institution de formation pour adultes en se fondant sur les attentes des clients, les normes applicables, les réglementations, la concurrence et la formation continue. Cette étape implique une analyse de la demande et des besoins des clients, une définition des processus, des procédures et des normes, ainsi qu'une identification des ressources humaines et matérielles nécessaires pour atteindre les objectifs de qualité.

Contrôle de la qualité

Cette étape consiste à contrôler les activités et les ressources pour garantir que les prestations de l'UniPop sont conformes aux objectifs de qualité définis. Cette étape implique une évaluation régulière des processus et des procédures en vue de détecter les erreurs et les anomalies de fonctionnement. Elle implique également une surveillance des résultats et une prise en compte des retours clients pour améliorer en continu la qualité des prestations.

Assurance qualité

Cette étape consiste à définir les processus et les procédures pour garantir que les prestations sont conformes aux normes et aux attentes des clients. Elle implique la mise en place de processus de vérification et d'audit régulier pour garantir la qualité des prestations offertes.

Les responsabilités et les rôles des acteurs impliqués dans la gestion de la qualité sont également définis.

Le directeur de l'UniPop est le responsable de la mise en place du système de gestion de la qualité. Il définit les politiques et les objectifs de qualité, et veille à leur application.

Le Coordinateur de formation est responsable de la mise en place des processus de contrôle et d'assurance qualité pour chaque prestation de formation.

Les formateurs sont responsables de la qualité des formations offertes. Ils veillent à l'application des procédures et des normes, à l'évaluation des résultats et à la mise en place d'actions correctives.

Les clients sont également impliqués dans le système de gestion de la qualité. Ils sont régulièrement sollicités pour donner leur avis sur les prestations de l'institution de formation. Ces retours clients sont traités pour améliorer en continu les prestations offertes.

Les normes applicables sont celles qui sont définies par les organismes de réglementations et d'accréditation. La norme «eduQua 2021» est la norme utilisée pour la gestion de la qualité des prestations de formation. Elle garantit une approche globale de la qualité et une prise en compte des besoins des clients.

En résumé, le système de gestion de la qualité mis en place pour gérer la qualité des prestations de l'UniPop comprend des processus de planification, de contrôle et d'assurance qualité. Les rôles et les responsabilités pour chaque acteur impliqué sont définis, ainsi que les normes applicables et la prise en compte des retours clients pour améliorer en continu la qualité des prestations offertes.

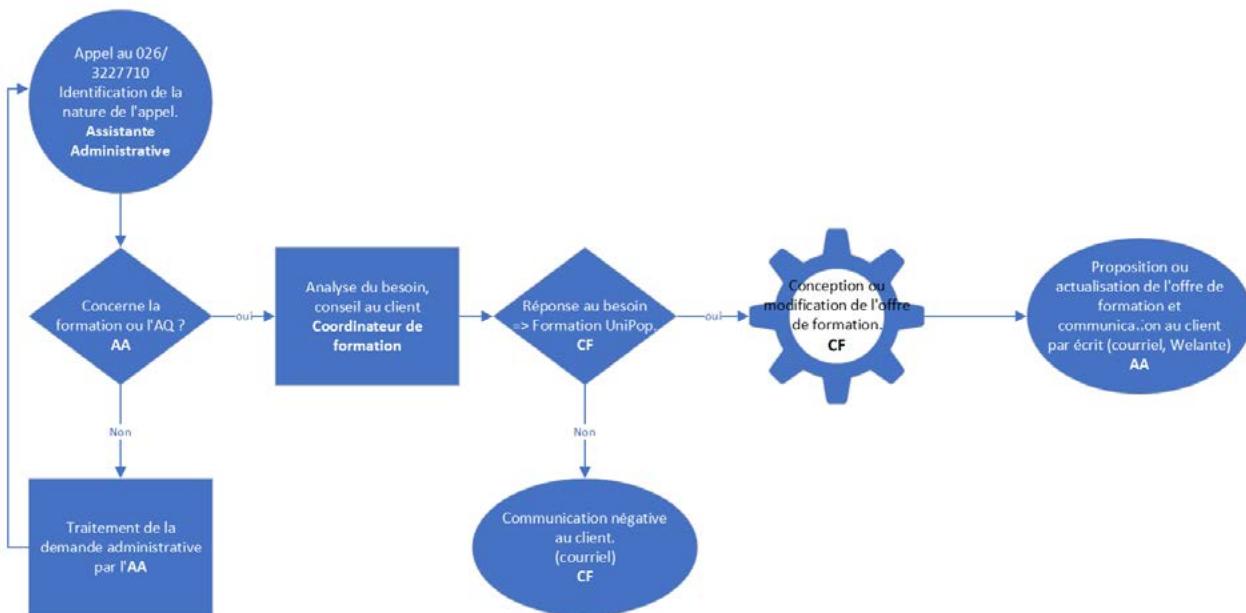
B1.1 Planification de la qualité

Analyse de la demande et des besoins des clients

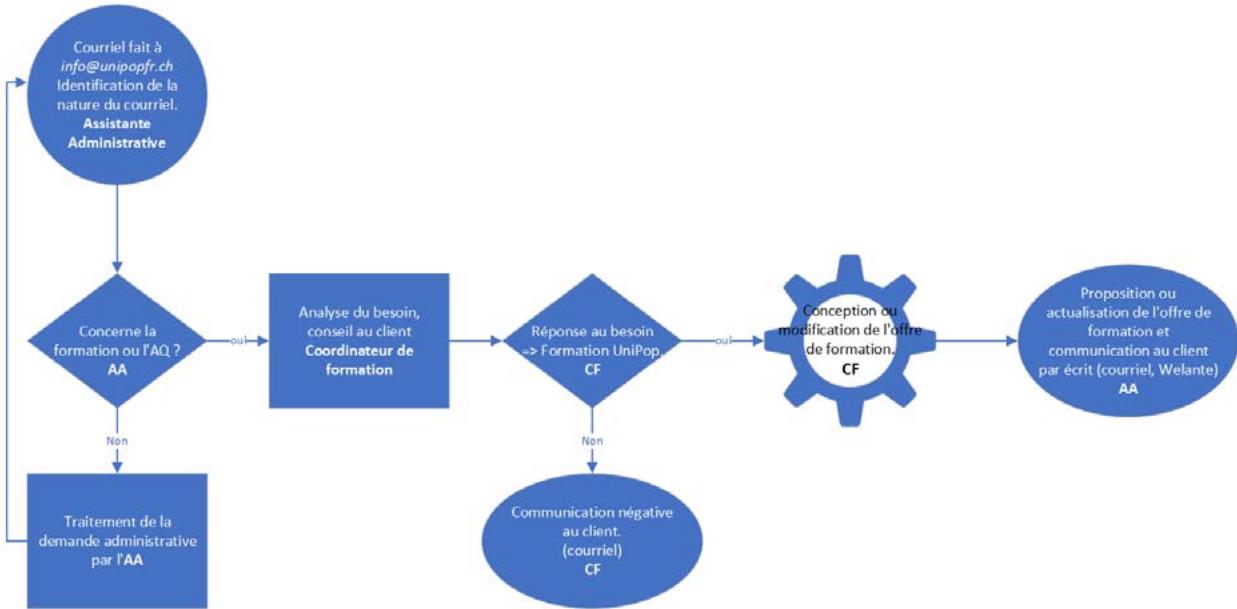
L'UniPop a mis en place un système de veille, qui consiste à reporter au coordinateur de formation toute demande de cours, de modification d'un cours ou d'aménagement d'un cours faite par téléphone, courriel ou par le système d'évaluation interne contenu dans le système informatique de gestion des cours (désigné plus loin par «Welante»). Le coordinateur de formation analyse la demande et prépare une réponse. Celle-ci peut être une nouvelle formation, une adaptation au niveau d'une formation existante ou une réponse négative dans le cas où le besoin exprimé ne doit pas se traduire par une formation ou que ce besoin ne peut pas être concrétisé par une formation offerte au sein de l'UniPop. Dans tous les cas, le client à l'origine de la demande est informé personnellement de la suite donnée à sa demande.

Définition des processus

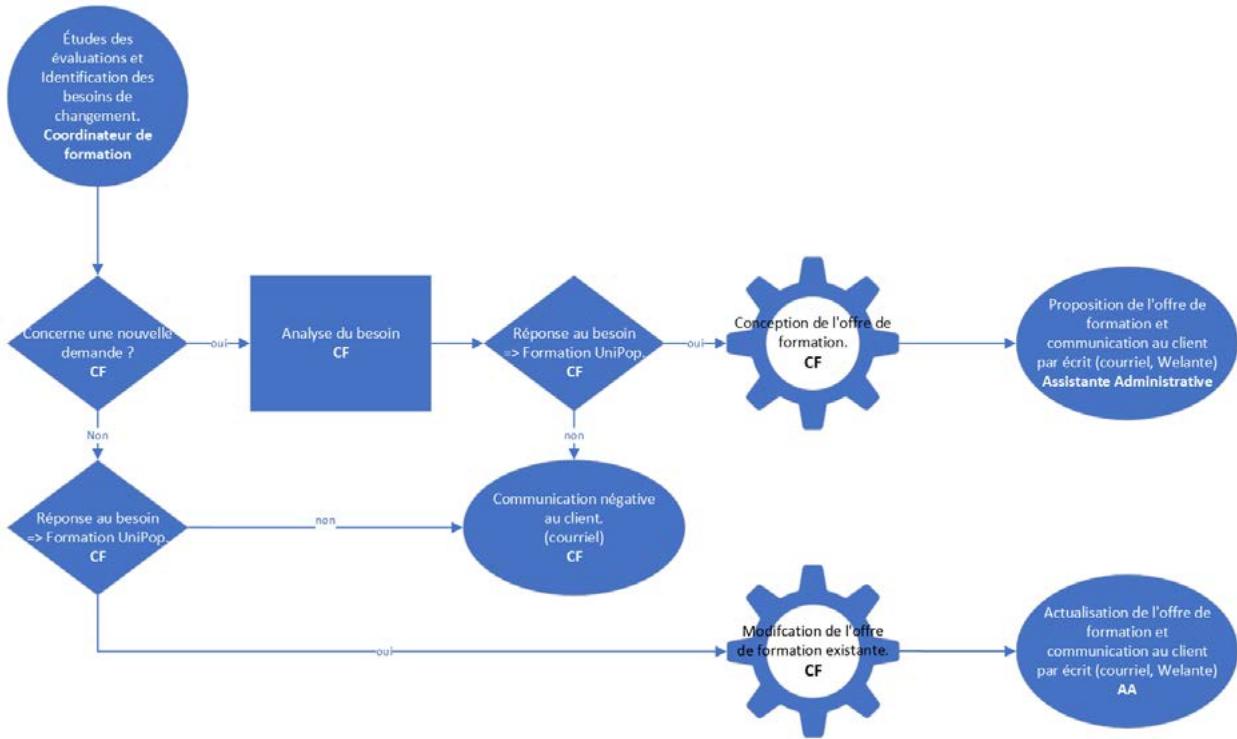
Demande exprimée par téléphone



Demande exprimée par courriel



Demande exprimée par «welante»



Ressources

Toute l'activité de l'UniPop tourne autour du système de gestion de la qualité et dans la plupart de nos actions est présente la «boucle de la qualité». C'est pourquoi il est difficile de distinguer les ressources internes destinées à la gestion de la qualité des ressources destinées à d'autres tâches.

Les ressources humaines identifiées sont les suivantes :

- 1 Assistante administrative salariée avec un taux d'activité à 60%
- 1 Coordinateur de formation salarié avec un taux d'activité à 50%
- 1 Directeur sur mandat avec un taux d'activité équivalent à 50%

Au total cela correspond à 1.6 postes à plein temps.

Les ressources matérielles identifiées sont les suivantes :

- Le système de gestion « Welante »
- Le site internet www.unipopfr.ch
- Le document « eduqua-2021_auto-evaluation »

B1.2 Contrôle de la qualité

Evaluation des processus

L'UniPop réalise en principe deux fois par année une évaluation des processus et procédures pour vérifier et corriger les erreurs de fonctionnement au moyen d'un audit interne au cours duquel ces processus sont décrits et analysés en commun (Direction- opérations) lors d'une séance ad hoc. Compte tenu du contexte particulier de l'année 2022 et qu'un audit de gestion respectivement un plan d'action ont été élaborés, l'évaluation des processus pour l'année 2023 interviendra en fin d'année pour évaluer globalement la mise en œuvre du plan d'action. Le rythme semestriel d'évaluation débutera en 2024.

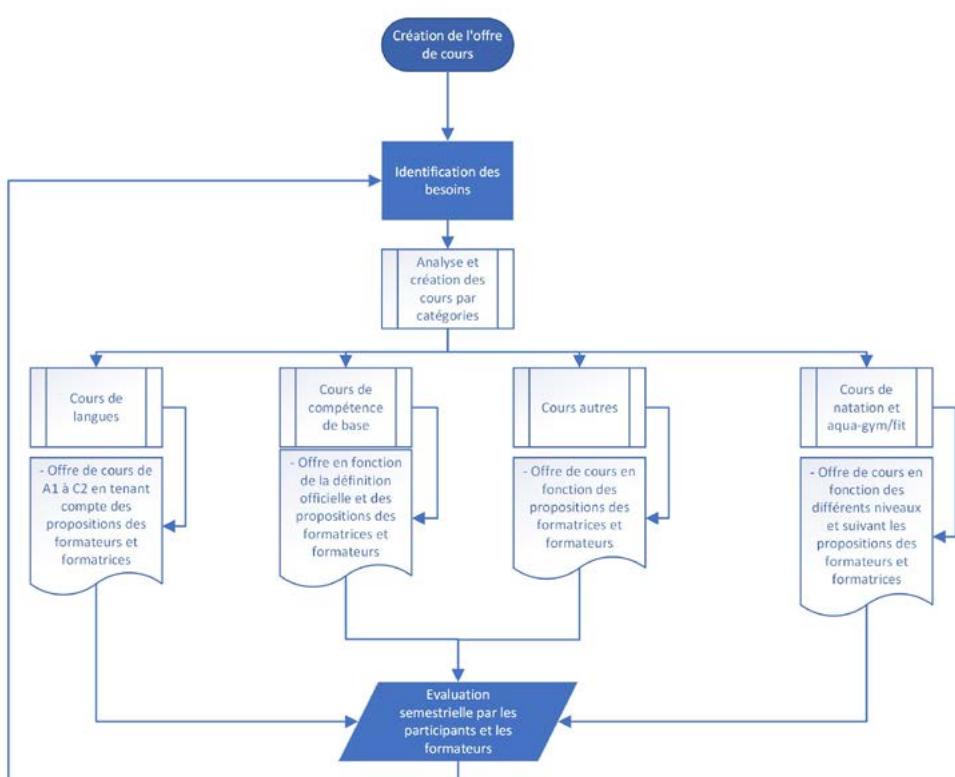
Surveillance des résultats

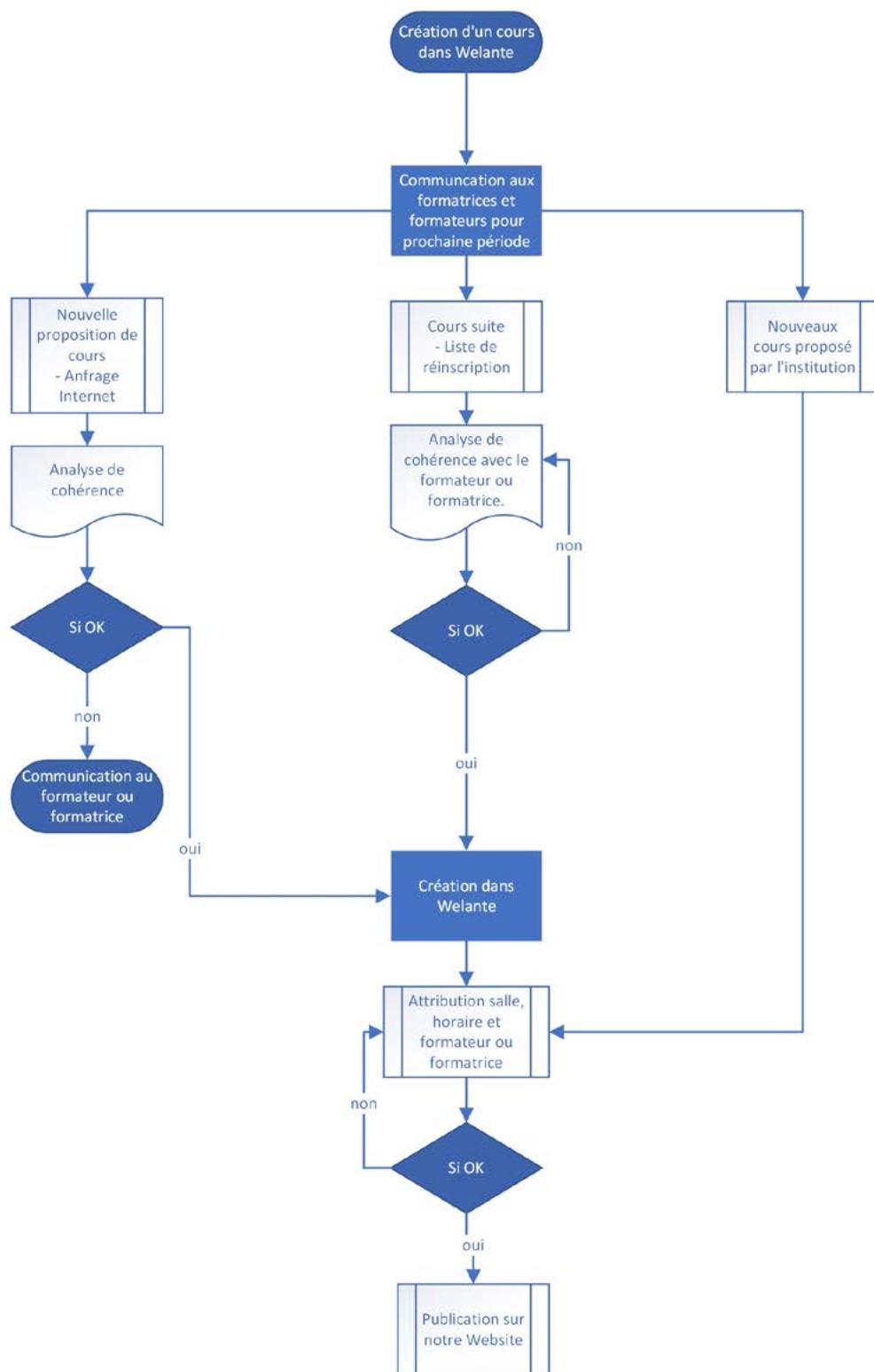
L'UniPop souhaite réaliser une analyse des résultats portant sur la fréquentation des cours et les évaluations des cours par les participants. Dans le même esprit, les formateurs seront invités à effectuer une autoévaluation de leurs cours. Cette mesure débutera en 2024.

Il en résultera de ces deux mesures des recommandations d'adaptation de l'offre, qui seront soumises à la direction afin de déterminer les mesures correctives nécessaires pour le semestre suivant.

B1.3 Assurance de la qualité

Processus de création des offres de cours.





La création de l'offre de cours concerne aussi bien la direction que l'administration des cours représentée par le coordinateur de formation et l'assistante administrative.

Cette procédure est sous la responsabilité de l'assistante administrative en collaboration avec le coordinateur de formation et sous la supervision de la direction.

Vérification des procédures

La vérification des procédures se fait de manière dynamique dès qu'un dysfonctionnement est décelé ou qu'une possibilité d'amélioration est identifiée. Une revue des processus et procédures est effectuée deux fois par année lors de la fin des semestres par le Coordinateur de formation.

Elle fait l'objet d'une proposition de changement qui est soumise à la direction pour approbation.

B1.4 Documentation d'un projet qualité mis en œuvre et évalué

Préambule

Le projet décrit plus bas se réfère à une demande d'offre de cours privés de français qui nous est parvenu par téléphone au secrétariat.

Processus de traitement

Conformément au processus en place, notre assistante administrative a répondu à la demande et l'a adressé au Coordinateur de formation qui a déterminé que la réponse à cette demande était bien une formation dans le cadre d'un cours privé suite à un premier entretien téléphonique avec le mandant.

Analyse des besoins

Il s'est agi de déterminer le profil de la participante, son parcours scolaire, ses besoins en formation et ses objectifs d'apprentissage. Ceci a été réalisé lors d'un entretien téléphonique.

Réalisation de l'offre de formation

Suite à l'analyse des besoins, il est apparu qu'un cours intensif de 2 heures 5 fois par semaine était le plus adéquat de manière à respecter les objectifs d'apprentissage de la participante et en accord avec le mandant qui était son compagnon. (*cf. annexe B1.4.2*)

Nous avons ensuite déterminé la formatrice adéquate pour donner ce cours en fonction de ses qualifications et ses disponibilités et avons partagé l'offre de formation en 2 cours.

Code	Statut	Facture	Titre / Début
✓ 2023-41-2911-FR 04.05.2023 07:33	Payé	Facture 180058 CHF 4'680.00 Standard	Français A1.2 - Privé Lu 22.05.2023 13:30 - Ve 16.06.2023 17:00
✓ 2023-41-2901-FR 05.04.2023 12:45	Payé	Facture 179851 CHF 4'680.00 Standard Facture 179756 CHF 11'500.00	Français A1.1 - Privé Lu 24.04.2023 13:30 - Me 17.05.2023 11:00

Réalisation de la formation

Les cours ont été organisés selon le planning établi dans une de nos salles de cours à la rue de Romont, certains cours ont été réalisés à l'extérieur de manière à faciliter le transfert et d'autres se sont déroulés à distance (MS Teams).

Évaluation du cours

À la fin du cours la formatrice a réalisé une évaluation personnelle du cours. (*cf. annexe B1.4.1*)

Une demande d'évaluation a été envoyée à la participante.

✓ Cours 2023-41-2911-FR Français A1.2 - Privé
18x Lu 22.05.2023 13:30 - Ve 16.06.2023 17:00

Détails	Prix / Options	Fichiers	Calendrier	Calcul	Participant-e-s (1)	MS Teams	Media-Link	Rappel SMS	Evaluations	Notes
Participant-e-s										
Ajouter										
Nom										
Kursbeurteilung - Sprachen A1 und A2 / Evaluation - Langues A1et A2 19.06.2023 07:02						Link DE	Modèle de courriel			
Kursbeurteilung - Sprachen A1 und A2 / Evaluation de cours - Langues A1et A2 19.09.2023 08:59						Link FR	Umfrage Reminder			
						Link DE	Modèle de courriel			
						Link FR	Umfrage Reminder			

La formation a été un succès et les objectifs de la participante ont été atteints et même dépassés.
(Conversation téléphonique)

Amélioration des processus

De notre côté, ce cours privé étant l'un des premiers à être proposé depuis que la nouvelle équipe est en place, et suite à cette expérience nous avons éprouvé le besoin de formaliser les offres de ce type au niveau administratif. C'est pourquoi un formulaire a été créé et les nouvelles offres de cours privés sont désormais proposées à l'aide dudit formulaire standard. (*cf. annexe B1.4.3*)

Cliquez sur les vignettes ci-dessous et visionnez les pdf dans leur intégralité ou en pleine page

B1.4.1 Évaluation de la formatrice

Cours A.1
24.04 au 16.06.2023, 2h par jour, 5x par semaine

Déroulement du cours :
Ce cours privée a été donné à une apprenante n'ayant pas étudié pendant une formation universitaire et ayant elle-même déjà donné des cours d'anglais. Son objectif principal était de pouvoir communiquer et vivre au quotidien et découvrir la culture de la Suisse.

L'ouvrage de base utilisé était Entre Nous A1, des éditions Maisons des langues. Cette méthode qui présente l'anglais comme un moyen de communication a été appréciée par l'apprenante.

Une liste de sites internet lui a été fournie afin de répondre à sa demande de pouvoir faire beaucoup d'exercices à la maison ou de regarder des séries en français :

- Le point du FLE
- Play Suise (pour regarder des séries)
- Sites internet pour l'apprenante à apprécier ce genre d'exercices où il faut relier des images/carrés/images -
- TV5 monde

Des documents authentiques portant sur Fribourg, la Suisse ou la Francophonie ont été apportés en compléments :

- Plan de la ville de Fribourg
- Brochures sur les musées de Fribourg et la Nuit des musées
- Site internet : lisette.ch
- Site internet : le blog de la cendrine de Fribourg
- Festivals de musique en Suisse
- Chanson de la France à l'Eurovision [La Zarra, Evidemment]

Des exercices ont aussi été tirés de :

- Vocabulaire en dialogue niveau débutant, éd. CLE
- La Suisse en jeu, éd. LEP
- La Grammaire du français, éd. Maison des langues
- Site internet : TV5 monde
- Site internet : Les îles de la FLE

Activité :
Une carte du marché a été organisée afin d'encourager les dialogues (demande de renseignement sur un produit, demande du prix, achat, ...), le tourisme des alentours et découvrir les produits de la région.

Planning de formation hebdomadaire

Formatrice	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Type de cours	Lieu	Heures
Lucine Rossier	17h-19h	13h30-15h30	09h-11h	16h30-18h30	15h-17h	Cours privés	Fribourg	10

Total en heures / semaine : **10**

Période de formation initiale : **Du 24.04.2023 au 16.06.2023**

Coûts des cours privés : Paquet de 72 heures de cours au prix préférentiel de : **9 000,00 CHF**

Total des coûts **9 000,00 CHF**

B1.4.1

B1.4.2

Offre de formation

Destinataire de l'offre
Adresse 1
Adresse 2
NPA/Locality

Fribourg, le

Offre de formation

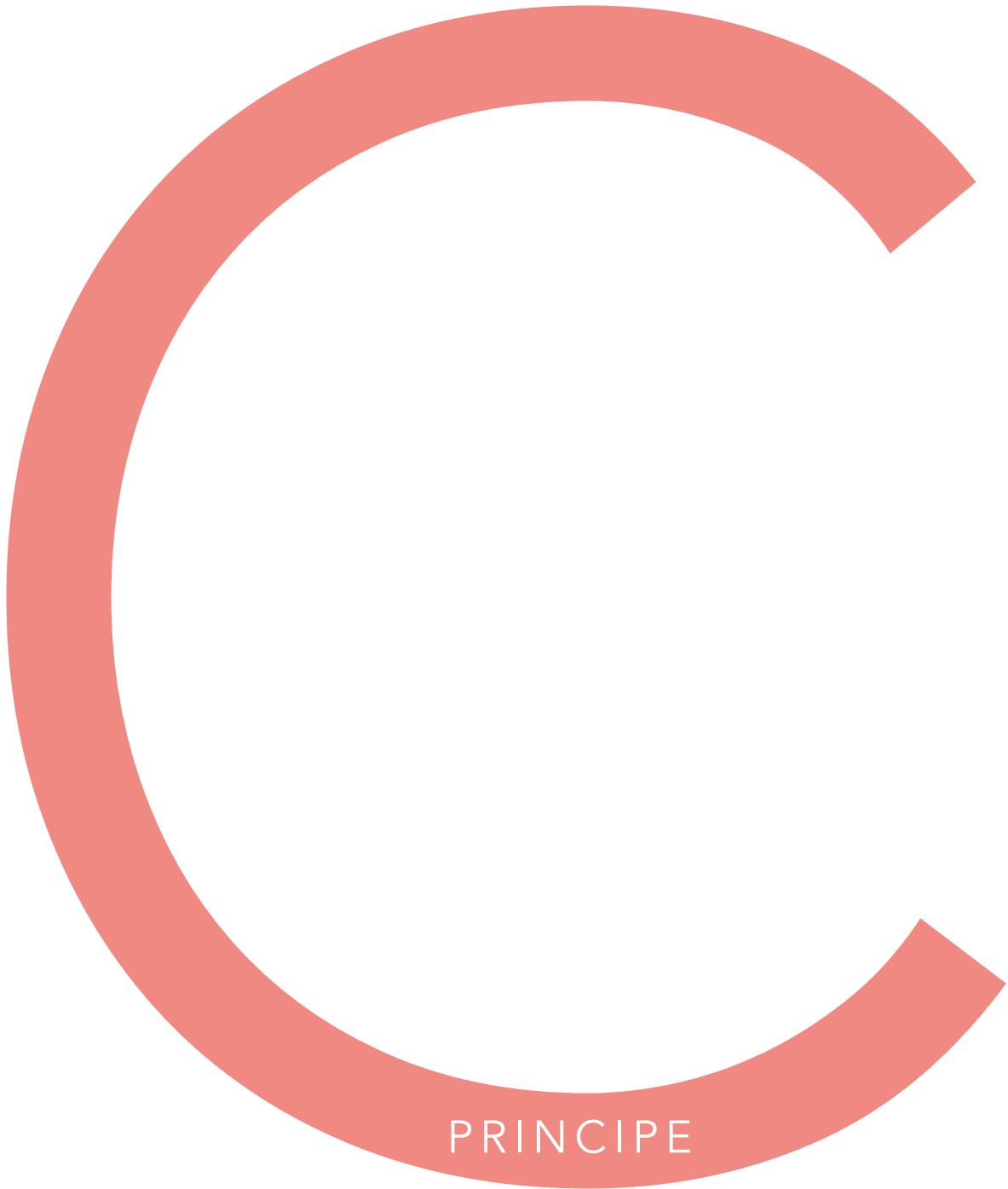
Madame, Monsieur,

Pour donner suite à votre demande, nous avons l'avantage de vous transmettre ci-après une offre de formation pour

Thème de la formation	Français
Type de formation	je me inscris privat ou cours collectif
Niveau de formation	Intermédiaire, avancé, expert, confirmé
Lieu de la formation	
Nombre d'heures	12 hebdomadaire de 90 min
Prix de l'heure de cours (Hh min)	CHF 100,00
Prix Total	CHF 0,00
Objectifs du cours	
Modalités et infrastructures	L'infrastructures est mise à disposition par l'Organisation. Les manuels de cours sont fournis en ligne ou via une plateforme de cours.
Statut, horaire ?	

Page 1 sur 2

B1.4.3

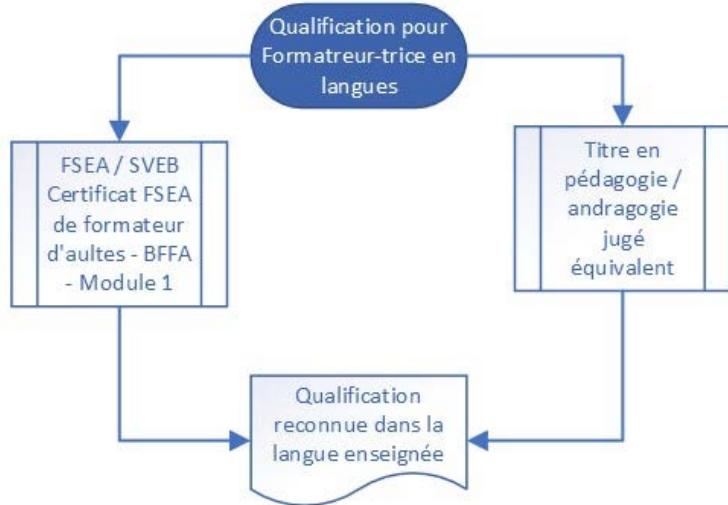


FORMATRICES et FORMATEURS ET ACCOMPAGNATRICES et ACCOMPAGNATEURS D'APPRENTISSAGE

Des formatrices et formateurs ainsi que des accompagnatrices et accompagnateurs qualifiés, dotés de compétences élevées en méthodologie et didactique qui réfléchissent à leurs pratiques et les font évoluer en permanence

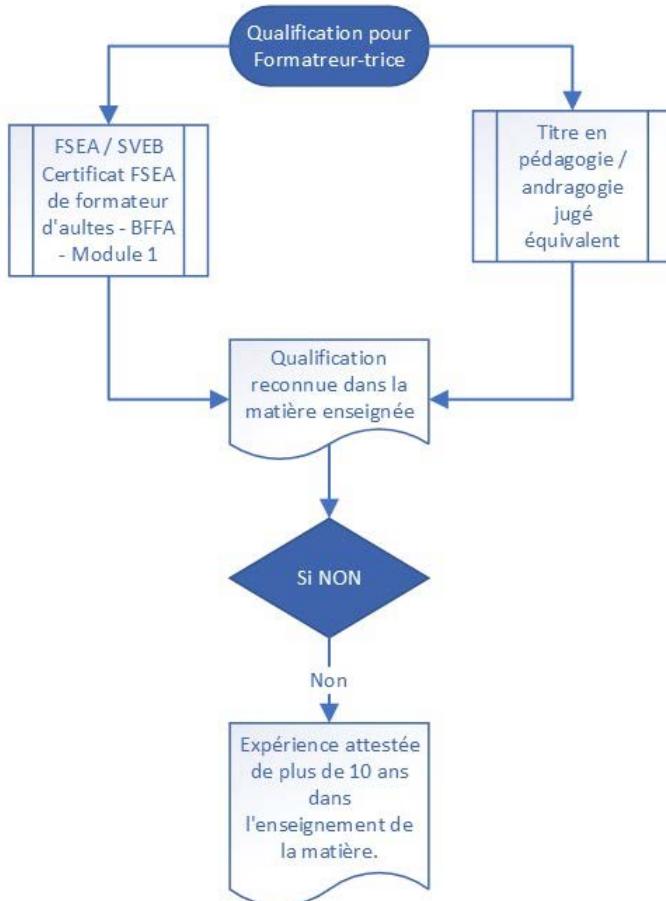
C1 Profils de qualification et compétences

C1.1 Profils de qualification pour le personnel de formation continue



Formateurs et formatrices en langue

Les formateurs et formatrices en langue doivent être porteurs du BFFA-1 ou un titre jugé équivalent ainsi qu'une qualification reconnue dans la langue d'enseignement.



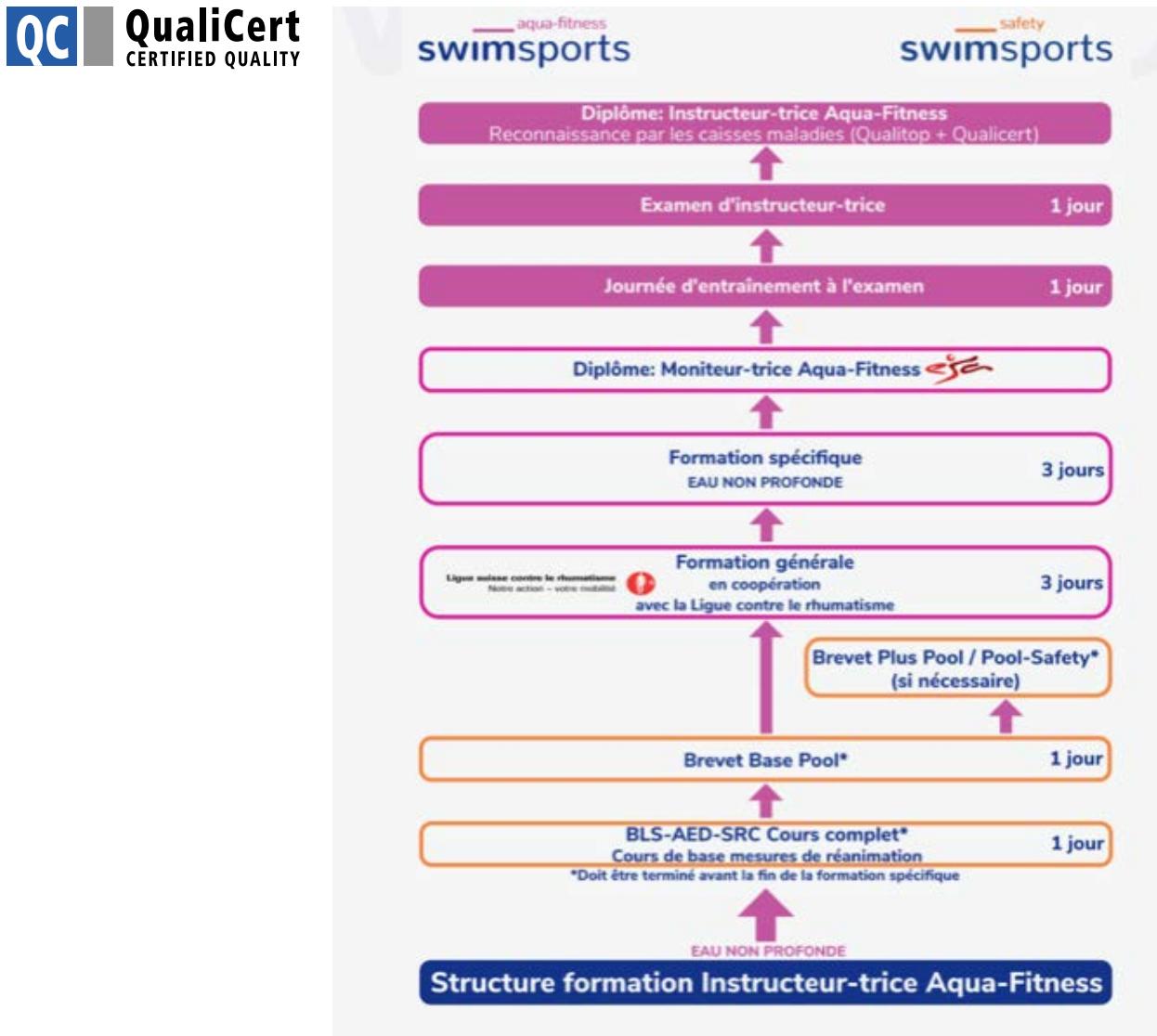
Formateurs et formatrices autres

Les formateurs hors langues doivent être porteurs du BFFA -1 ou titre jugé équivalent ainsi qu'une certification reconnue dans la matière enseignée ou à défaut attester d'une expérience d'enseignement dans cette matière de plus de 10 ans.

Formateurs et formatrices en Natation, Aquagym et Aqua-fit

Les formateurs et formatrices dans ce domaine sont soumis aux normes de qualité « Qualicert ».

- En natation, ils/elles doivent être porteurs du Brevet « Base Pool » délivré par « Swimsports ».



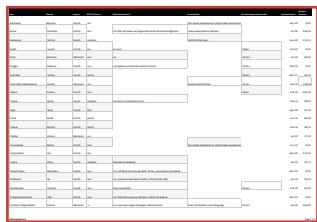
- En Aquagym et Aqua-fit ils/elles doivent avoir le brevet « Base Pool » + avoir fait le parcours de « Swimsports » jusqu'au diplôme de « Moniteur-trice Aqua-fitness » ou en processus d'acquisition. Dans ce dernier cas, le formateur ou la formatrice est accompagné-e dans ce processus par l'UniPop qui contrôle le bon déroulement de la formation et son acquisition dans un délai raisonnable convenu avec le formateur ou formatrice en question.

Liste de toutes les formatrices et tous les formateurs ainsi qu'accompagnatrices et accompagnateurs d'apprentissage internes et externes. (*cf. annexe C1.1*)

Guide du formateur

À l'entrée en fonction, les formateurs et formatrices de l'UniPop reçoivent dans leur portail formateur un guide qui décrit les éléments à tenir en compte pour une bonne collaboration, les devoirs et les droits des formateurs. (*cf. annexe C1.6*)

Cliquez sur les vignettes ci-dessous et visionnez les pdf dans leur intégralité ou en pleine page



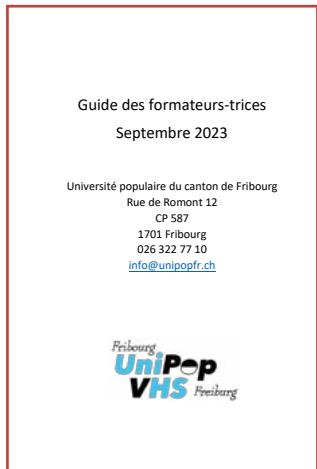
C1.1



C1.4



C1.5



C1.6

C2 Mesures de développement et formation continue du personnel

Concept de formation initiale

Un nouveau concept de formation initiale sera mis en place pour le 1^{er} semestre 2024 qui comporte les points suivants :

- Visite des locaux du siège et présentation de l'équipe administrative
- Visite des salles de classe et infrastructures techniques WIFI, Beamer, Visualiseur, Lecteur DVD, photocopieuse, etc.
- Visite de la bibliothèque UniPop.
- Remise d'un document décrivant les infrastructures disponibles dans le site de formation concerné, si le formateur ou la formatrice ne travaille pas au siège. (En cours de réalisation)
- Entretien d'entrée avec évaluation des besoins immédiats en rapports avec son activité de formation.

Concept de formation Continue

Le nouveau concept de formation continue a été présenté aux formateurs et formatrices en janvier 2023 lors du « Kick Off meeting 2023 ». (*cf. annexe C1.4*)

Plusieurs de ces événements ont déjà eu lieu d'autres sont prévus lors du second semestre 2023, voir pour le début de l'année 2024.

En outre, un concept de « Support pédagogique » a été également présenté en janvier 2023 et mis en place pour permettre aux formateurs et formatrices de partager autour de leurs pratiques avec le coordinateur de formation ainsi qu'entre pairs. (*cf. annexe C1.5*)

Liste des formations continues internes et externes

Internes

Kick Off 2023, liste des participants. (*cf. annexe C2.1*)

MS Teams, liste des participants. (*cf. annexe C2.2*) (*cf. annexe C2.3*)

Externes

Selon dossiers de formation externes.

La liste des formations externes n'est pas exhaustive puisque tous les formateurs n'ont pas retourné le formulaire ad hoc et que la liste ne tient pas compte des formations non encore planifiées qui auraient lieu durant le second semestre de l'année.

Cette liste sera complétée au fur et à mesure de la réception des formulaires. La liste se trouve en annexe à ce document. (*cf. annexe C2.4*)

Cliquez sur les vignettes ci-dessous et visionnez les pdf dans leur intégralité ou en pleine page

**UniPop
VHS** *Biology*

Kick Off 2023

Unter den Partnern :

Vorname / Vorname	Nachname / Name	Signature / Unterschrift
Marina	Bella	<i>[Signature]</i>
Carolin	Bonnie	<i>[Signature]</i>
Christina	Barbara Münchener	<i>[Signature]</i>
Christina	Dorothee	<i>[Signature]</i>
Silvana	Christie	<i>[Signature]</i>
Marine	Christine	<i>[Signature]</i>
Tom	Claudia	<i>[Signature]</i>
Alex	Dagmar	<i>[Signature]</i>
Alex	Dagmar	<i>[Signature]</i>
Christina	Doris Heynen-Romberg	<i>[Signature]</i>
Christina	Elisabeth	<i>[Signature]</i>
Anna	Felix	<i>[Signature]</i>
Christina	Felix	<i>[Signature]</i>
Christina	Felix	<i>[Signature]</i>
Jessica	Felix	<i>[Signature]</i>
Patricia	Friederike	<i>[Signature]</i>
Yasmin	Gabi	<i>[Signature]</i>
Maria-Lisa	Gisela	<i>[Signature]</i>
Anton	Hans	<i>[Signature]</i>
Laura	Hans	<i>[Signature]</i>
Anna	Hans-Peter Mühlemann	<i>[Signature]</i>
Alessia	Hans-Peter	<i>[Signature]</i>
Zoi	Hans-Peter	<i>[Signature]</i>
Harriet	Hans-Peter	<i>[Signature]</i>
Veronica	Hans-Peter	<i>[Signature]</i>
Kun-Ho	Yang	<i>[Signature]</i>
Heidi	Zoe	<i>[Signature]</i>
Horst	Zoe	<i>[Signature]</i>
	Zoe	<i>[Signature]</i>

C2.1

A screenshot of a Microsoft Teams meeting invite. The invite is for a 'Workshop MS Teams - (Débutants)' on Friday, June 8, 2023, at 10:00 AM. It includes a link to join via a computer or mobile device, a 'Join by phone' number, and a 'Join by video' link. The invite also shows the meeting ID (309 869 025 732) and a password (Lipstick). At the bottom, there are links for 'Leave Meeting' and 'Meetings calendar'. On the right, a sidebar lists team members: Juan Manuel García (Organizer), Sandra Varela (Invited), Code Galicia (Invited), Mariana Bachmann (Invited), Elena Ponce Nechotko (Invited), Kao-Pu Yang (Invited), Christine Charlotte (Invited), Secretariat (Invited), and Participant Teams (Invited).

C2.2

The screenshot shows a Microsoft Teams meeting interface. At the top, there's a search bar and a toolbar with icons for Home, Participants, Details, and more. The main area displays a list of participants with their names, roles, and status (e.g., Available, Busy). Below the participants is a section for 'Préférence Facultative' (Optional preference) with a dropdown menu for 'Direction Unuprr FR'. The schedule shows two meetings: one from 03.06.2023 at 11:00 and another at 12:30. A note indicates 'Journée entière' (Full day). A 'Suggerer' (Suggest) button is present. The bottom of the screen shows a Microsoft Teams meeting toolbar with various icons for video, audio, and text input.

C2.3

C2.4



PRINCIPE

CONCEPTION DES OFFRES DE FORMATION

Des offres de formation qui prennent en compte
les besoins généraux en matière de formation continue
et les besoins particuliers de la clientèle

D1 Développement et orientation des offres de formation

D1.1 Concept de développement et orientation des offres de formation

L'offre de formation continue de l'UniPop est orientée vers un public essentiellement adulte de manière à permettre un complément de formation répondant aux besoins, objectifs de formation et rythme d'apprentissage des divers publics cibles.

- Groupe 1: Public senior
- Groupe 2: Public actif
- Groupe 3: Public jeune

Groupe 1

Définition: Personnes âgées de 65 ans ou plus sans activité lucrative

L'UniPop organise des cours de langues adaptés et d'autres domaines spécifiques selon la demande du marché. Les objectifs et rythme d'apprentissage sont discutés avec les participants. L'UniPop couvre tous les niveaux de langue nécessaires. Elle répond à toutes les demandes en termes d'organisation de cours dans divers domaines techniques, artistiques, sportifs, etc. Le rythme d'apprentissage est toujours adapté

Groupe 2

Définition: Personnes en cours d'emploi âgées entre 25 et 65 ans.

L'UniPop organise des cours de langues et de compétences de base, ainsi que sur d'autres domaines en fonction de la demande. Le rythme est plus soutenu et les objectifs clairement établis et communiqués aux participants. L'UniPop couvre tous les niveaux de langue nécessaires. En outre, des cours de mathématiques et informatique sont proposés dès le second semestre 2023. Parallèlement à cette offre, l'UniPop a étendu son offre destinée à ce groupe dans divers domaines comme le «Leadership, la citoyenneté et la politique, etc.

Groupe 3

Définition: Personnes âgées entre 16 et 25 ans (exceptionnellement enfants de moins de 16)

L'UniPop organise des cours de natation pour jeunes pour répondre à la demande du marché. Ces cours sont très demandés et sont toujours très fréquentés.

D1.2 Procédures ou instruments permettant de déterminer les besoins généraux et particuliers des publics cibles

L'UniPop va mettre en place dès ce second semestre 2023, à côté des évaluations de cours déjà en place et analysés 2 fois par an, des enquêtes à travers les médias sociaux et une surveillance des activités de la concurrence pour mieux cerner les besoins des différents publics identifiés dans le canton de Fribourg.

D2 Conception didactique des offres de formation continue

D2.1 Concept d'offres de formation continue

En suivant cette structure générale, la conception didactique des offres de formation continue devrait permettre d'atteindre les compétences ou objectifs visés. Les formes appropriées pour le contrôle de la réussite de l'apprentissage peuvent être définies dans la section d'évaluation de l'apprentissage, en fonction des critères et des méthodes choisies.

Introduction

- Présentation de la formation continue
- Objectifs généraux de la formation
- Contexte et public cible

Analyse des besoins

- Identification des compétences ou objectifs visés
- Analyse des besoins des apprenants
- Identification des prérequis nécessaires

Contenu et méthodologie

- Sélection des contenus pertinents pour atteindre les objectifs
- Définition des compétences spécifiques à développer
- Choix des méthodes pédagogiques adaptées (ex.: cours magistral, études de cas, travaux de groupe, etc.)
- Utilisation de supports didactiques variés (livres, vidéos, exercices pratiques, etc.)

Évaluation de l'apprentissage

- Définition des critères d'évaluation
- Choix des formes d'évaluation adaptées (ex.: épreuves écrites, études de cas, simulations, etc.)
- Mise en place d'un suivi individualisé des apprenants (ex.: feedback, coaching)

Validation des acquis

- Certificats ou attestations de formation pour les apprenants ayant atteint les objectifs
- Reconnaissance des compétences acquises.

Révision et amélioration continue

- Évaluation de la formation continue par les apprenants et les formateurs
- Révision et ajustement des contenus et méthodes en fonction des retours
- Actualisation régulière de la formation pour tenir compte des évolutions du domaine concerné

D2.2 Lignes directrices didactiques spécifiques pour les unités d'apprentissage et les formes d'apprentissage dans des domaines spécifiques de l'offre

L'UniPop a identifié sept lignes directrices didactiques spécifiques que nous tentons d'appliquer à chaque offre d'apprentissage. En voici le détail :

Objectifs d'apprentissage clairs et spécifiques pour chaque unité d'apprentissage, définis en fonction des besoins des apprenants et des exigences du domaine spécifique de la formation continue.

Utilisation de méthodes d'enseignement variées et interactives pour favoriser l'engagement et la participation des apprenants. Cela peut inclure des présentations, des études de cas, des discussions de groupe, des projets pratiques, etc.

Utilisation de supports pédagogiques adaptés au domaine spécifique de la formation continue. Cela peut inclure des documents écrits, des vidéos, des jeux de rôle, des exercices interactifs, etc.

Évaluation régulière de l'apprentissage des apprenants pour mesurer leur progression et leur compréhension des concepts et compétences enseignés. Cela peut être réalisé à travers des évaluations formatives telles que des quiz, des travaux de groupe, des réflexions personnelles, etc.

Intégration d'exemples concrets, actes authentiques et de mises en situation liés au domaine spécifique de la formation continue. Cela peut aider les apprenants à comprendre comment appliquer leurs connaissances et compétences dans des situations réelles. Favoriser le transfert.

Encouragement de la collaboration et de l'échange entre les apprenants pour favoriser l'apprentissage mutuel. Cela peut être réalisé à travers des activités de groupe, des discussions en ligne, des études de cas collaboratives, etc.

Adaptation de la durée et de l'intensité de l'apprentissage en fonction des besoins des apprenants et des exigences du domaine spécifique de la formation continue. Certaines unités d'apprentissage peuvent nécessiter une plus longue période d'apprentissage intensive, tandis que d'autres peuvent être plus courtes et autonomes.

PRINCIPE

INFORMATION

Une présentation transparente des offres de formation continue, des publics cibles ainsi que des frais de cours et des conditions contractuelles

E1 Information

E1.1 Aperçu des offres de l'institution de formation continue

L'UniPop offre des formations dans les domaines suivants. L'offre peut évoluer d'un semestre à l'autre en fonction de la demande du public. (*cf. annexe E1.2_Programme de cours*).

The screenshot shows the homepage of the UniPop website. At the top, there's a logo for "UniPop VHS". Below it, a phone number "026 322 77 10" and a search bar with a magnifying glass icon. The main menu includes "COURS", "L'UNIPOP", "INFO GÉNÉRALES", "FIDE", "JOBS", "PARTICIPANTS", "COVID", and "CONTACT". Below the menu, there's a grid of course categories:

ALLEMAND	SOCIÉTÉ ET POLITIQUE	VOIR LA LISTE
FRANÇAIS	CALCULS ET MATHÉMATIQUES	TEST FRANÇAIS
ANGLAIS	CRÉATIVITÉ	DEUTSCH TEST
ITALIEN	ARTS ET CULTURE	ENGLISH TEST
ESPAGNOL	DÉVELOPPEMENT PERSONNEL	TEST ITALIEN
CHINOIS	MASSAGE	TEST ESPAGNOL
RUSSE	MÉDECINES ALTERNATIVES	
JAPONAIS	NATATION	
PATOIS	PHOTO	
	SANTÉ & BIEN-ÊTRE	

E1.2 Exemples de descriptions d'offres de formation continue

Français A1.1 (intensif)		2023-S2-411116-GR	Collège du Sud	Ma 12.09.2023 18:00 - Je 14.12.2023 19:30	●
Objectifs du cours	- Vous comprenez les informations simples et vous réussissez à saisir l'essentiel de messages clairs. - Vous savez comprendre dans des situations qui vous sont familières. - En lisant, vous comprenez des textes simples et courts. - Vous pouvez écrire des notes et des messages simples et courts.				
Description	Ce cours, 2x par semaine (mardi et jeudi), est destiné aux personnes n'ayant jamais suivi de cours de français.				
Début	Ma 12.09.2023 18:00	Attestation	Non		
Jour de la semaine	Mardi, Jeudi	Session	24		
Professeur	Delphine Broggio	Places min/max	5/8		
Place	Raum 104 Collège du Sud Rue Dardens 79 1630 Bulle	Prix	Standard: CHF 875		
Langue d'enseignement	Français	Type de cours	Semesterkurs		
Matériel de cours	Livre de cours: sera communiqué à la première leçon (Fr. 50.--). Copies: Fr. 5.--				
Inscription					

Aqua-Gym (bilingue/zweisprachig)		2023-S2-721002-FR	Les Buissonnets	Lu 04.09.2023 19:45 - Lu 11.12.2023 20:30	●
Objectifs du cours	- Allier plaisir et détente à un entraînement physique. - Rester en forme.				
Description	La santé est dans la piscine ! L'aquagym est une activité physique complète qui allie plaisir, détente, travail musculaire et cardiovasculaire. L'entraînement se fait en eau non profonde, accompagné de musique. Elle est bien adaptée aux personnes souffrant de maux de dos mais est destiné aussi à tout le monde, même aux non-nageurs. L'entrée de la piscine est comprise dans le prix du cours.				
Début	Lu 04.09.2023 19:45	Attestation	Oui		
Jour de la semaine	Lundi	Session	13		
Professeur	Arthur Cuenin	Places min/max	10/12 complet		
Place	Schwimmbad Les Buissonnets Rte de Villars-les-Joncs 3/5 1700 Fribourg/Freiburg	Prix	Standard: CHF 260		
Langue d'enseignement	Mehrsprachig	Type de cours	Semesterkurs		
complet					

Mathématiques pour prévenir ou repousser la maladie d'Alzheimer		2023-S2-011002-FR	Fribourg//reburg	Je 14.09.2023 13:30 - Je 14.12.2023 15:30	●
Description	Ce cours est destiné aux personnes âgées d'environ 65 ans et plus qui pensent qu'il vaut mieux prévenir que guérir et qui veulent passer un bon moment avec les autres en apprenant quelque chose de nouveau chaque semaine.				
Début	Je 14.09.2023 13:30	Attestation	Non		
Jour de la semaine	Jeudi	Session	12		
Professeur	Aahd Hagar Daoudi Slaoui	Places min/max	5/8		
Place	Fribourg/Freiburg 1700 Fribourg/Freiburg	Prix	Standard: CHF 528		
Langue d'enseignement	Français	Type de cours	Semesterkurs		
Aprendre	De quoi écrire				
Inscription					

E1.3 Conditions générales de participation

Les conditions générales de participation se trouvent sur notre site internet. Elles peuvent également être obtenues auprès du secrétariat à la rue de Romont 12 durant les heures d'ouverture du secrétariat ou sur demande par courriel. (*cf. annexe E1.1*)

E1.4 Description de la procédure d'inscription pour les offres visant à l'obtention de diplômes

Non applicable car pour le moment nous n'offrons pas de formations débouchant directement sur un diplôme.

Toutefois, voici la procédure d'inscription ordinaire : Il s'agit d'un cours de français.

Une fois que le participant a identifié le cours qui l'intéresse sur notre site internet il clique sur le bouton « inscription » pour lancer la procédure d'inscription.

Français B1.1 Entreprendre l'indépendance		2023-S2-412117-SE	École primaire de Courtepin	Me 13.09.2023 18:45 - Me 13.12.2023 20:15
Objectifs du cours A la fin du cours B1, vous serez capable de : <ul style="list-style-type: none">- comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc.- se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée.- produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt.- raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.				
Description De manière ludique et personnelle, les usages (parler, écouter, écrire et lire), le vocabulaire et vos connaissances grammaticales sont développées durant ce cours.				
Début	Me 13.09.2023 18:45	Attestation	Non	
Jour de la semaine	Mercredi	Séssions	11	
Professeur	Cécile Caloz	Places min/max	5/8	
Place	École primaire de Courtepin Rte de l'école 17 1784 Courtepin	Prix	Standard: CHF 403	
Langue d'enseignement	Français	Type de cours	Semesterkurs	

INSCRIPTION

Cours: 2023-S2-412117-SE

Participant-e

Civilité Madame Monsieur

Prénom Juan Manuel Nom Garcia

Rue Jaggsbachau 64 NPA 3202

E-Mail manu.solo@hotmail.ch Correspondant Je voudrais la corrig.

Téléphone mobile +41763376223 Téléphone privé

Date de naissance 20. September 1968 Langue Français

Remarques

[Lire les conditions générales](#)

Veuillez remplir le formulaire jusqu'au bout du processus. Si vous ne recevez pas de courriel de confirmation, merci de contacter le secrétariat au 026 322 77 10 ou par courriel info@unipopfr.ch

Une fois les informations personnelles saisies, il est obligatoire de cliquer sur le bouton lire les conditions générales pour les afficher complètement.

INSCRIPTION

Remarques

[Lire les conditions générales](#)

Conditions générales de participation

Inscription

L'inscription se fait par écrit ou via notre site Internet www.unipopfr.ch. Par son inscription, le / la participant-e atteste avoir pris connaissance des conditions générales de participation.
Une lecture lui sera adressée par e-mail, confirmant ainsi le cours.
Si un cours est complet ou annulé (inscriptions insuffisantes), il / elle en sera informé/e par e-mail.
Le prix du cours est à payer avant la première leçon du cours.
Les cours d'une seule leçon doivent être acquittés au moins 10 jours ouvrables avant leur date.

Cours: Horaires, lieux de cours et nombre de participants/es

Une unité de cours correspond à 60 minutes d'enseignement.

Veuillez remplir le formulaire jusqu'au bout du processus. Si vous ne recevez pas de courriel de confirmation, merci de contacter le secrétariat au 026 322 77 10 ou par courriel info@unipopfr.ch

À la fin de l'affichage des conditions générales, le participant doit cliquer sur la case « J'accepte les conditions générales » pour aller plus loin et pouvoir cliquer sur « Continuer ».

INSCRIPTION

Aucune réduction ne sera accordée pour les leçons manquées.
Une facture impayée ou une information orale à un/e enseignant/e n'est pas considérée comme un désistement.
En cas d'absence pour cause de maladie ou d'accident (sur présentation d'un certificat médical remis dans un délai de 2 semaines), nous compensons les leçons manquées par un bon.
Un remboursement en espèces n'est pas possible.

Attestation de suivi de cours

Le / la participant/e a droit à une attestation de suivi de cours à condition qu'il / elle ait eu au minimum 80% des leçons.

Responsabilité

L'Unipop décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol durant les cours ou excursions.

Accepter les conditions générales
 J'accepte les conditions générales

Réinitialiser **Continuer**

Veuillez remplir le formulaire jusqu'au bout du processus. Si vous ne recevez pas de courriel de confirmation, merci de contacter le secrétariat au 026 322 77 10 ou par courriel info@unipopfr.ch

À l'étape suivante, le prix du cours est confirmé au participant qui doit l'accepter en cliquant sur le bouton du prix, puis sur « continuer » pour poursuivre le processus.

INSCRIPTION
Cours: 2023-S2-412117-SE

Prix

Prix:
Standard CHF 403.00

Préétabli

Réinitialiser **Continuer**

Veuillez remplir le formulaire jusqu'au bout du processus. Si vous ne recevez pas de courriel de confirmation, merci de contacter le secrétariat au 026 322 77 10 ou par courriel info@unipopfr.ch

Ensuite le participant peut indiquer une autre adresse de facturation s'il y a lieu. Sinon il suffit de cliquer sur « Terminer » pour finaliser l'inscription.

INSCRIPTION
Cours: 2023-S2-412117-SE

Prix

Prix:
Standard CHF 403.00

Préétabli

Réinitialiser **Continuer**

Veuillez remplir le formulaire jusqu'au bout du processus. Si vous ne recevez pas de courriel de confirmation, merci de contacter le secrétariat au 026 322 77 10 ou par courriel info@unipopfr.ch

À la fin du processus, le participant reçoit la confirmation de son inscription et clique sur « Continuer » pour revenir sur le site internet et continuer sa navigation.

INSCRIPTION
Cours: 2023-S2-412117-SE

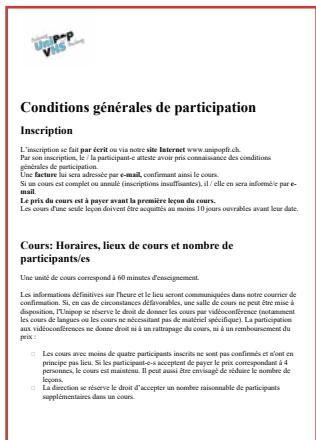
Cours réservé

Nous vous remercions pour votre inscription

Continuer

Veuillez remplir le formulaire jusqu'au bout du processus. Si vous ne recevez pas de courriel de confirmation, merci de contacter le secrétariat au 026 322 77 10 ou par courriel info@unipopfr.ch

Cliquez sur les vignettes ci-dessous et visionnez les pdf dans leur intégralité ou en pleine page



E1.1



E1.2

E2 Sélection des participantes et des participants

La mission même des Universités Populaires donne le cadre qui stipule que les cours proposés doivent être accessibles au plus grand nombre.

Toutefois dans certains cas, une sélection est nécessaire. C'est le cas des cours de langues et des cours qui composent un cursus de type «Débutant-moyen-avancé» par exemple.

Pour les cours de langue

La sélection se fait à l'aide des tests à disposition sur notre site internet. Les participants sont invités à passer le test correspondant à la langue en question avant de s'inscrire. À la fin du test un niveau est indiqué et des propositions de cours sont faites.

La description des cours permet également aux participants et participantes de s'orienter et vérifier quel est le cours le plus adapté.

En dernier lieu, le formateur fait une évaluation à l'aide de petits exercices représentatifs du niveau lors de la première semaine de cours pour vérifier l'adéquation du participant ou de la participante avec le niveau du cours. À la fin de chaque cours, le formateur ou formatrice fait une évaluation formative et confirme à chaque participant qu'il peut continuer au niveau suivant.

Pour les autres matières

La description du cours peut orienter le cas échéant les participants sur les prérequis avant de s'inscrire. Le formateur ou la formatrice a également la possibilité de faire un entretien avant le cours à la demande du participant ou de la participante de manière à s'assurer qu'il remplit les conditions pour participer au cours.

Pour les cours de natation

Les participants doivent à la fin de chaque niveau passer un test pour vérifier qu'ils peuvent continuer au niveau suivant.

PRINCIPE

INFRASTRUCTURE ET ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE

Infrastructure et environnement d'apprentissage qui soutiennent
éfficacement l'apprentissage

F1 Infrastructure et environnement d'apprentissage

Directives pour les salles de cours et les espaces d'apprentissage virtuels ainsi que pour l'infrastructure d'apprentissage.

Salle de cours standard

Toutes nos salles de cours à la rue de Romont 12 sont équipées de manière suivante :

- Un visualiseur
- Un lecteur de DVD
- Un « Beamer » pouvant être utilisé avec un stylet interactif
- Un Whiteboard.
- Tables et chaises en nombre suffisant

Salle de cours pour cours de yoga, sophrologie, massage, etc.

- 4 tables de massage pliables
- Suffisamment de place pour évoluer librement
- Chaises pliables pouvant être appuyées sur le mur pour libérer la place.
- Un whiteboard.

Des stylets interactifs en nombre suffisant peuvent être empruntés à la réception pour la durée du cours ou remis aux formateurs et formatrices en échange d'une caution.

Les formateurs et formatrice peuvent également utiliser leurs propres marqueurs (non permanents) sur le whiteboard.

Un accès WIFI à disposition des formateurs et un autre accès « guest » à disposition des participants sont disponibles dans toutes les salles de cours. Le code est affiché dans toutes les salles (deux au 2^e étage et cinq au 3^e étage).

L'UniPop loue des locaux dans d'autres lieux en ville de Fribourg ainsi que dans d'autres villes du Canton dans les CO, comme Guin, Courtepin, Bulle, Romont. Ces salles sont équipées selon les standards. Nous nous efforçons de maintenir notre standard partout ou nous proposons des cours, mais les équipements à disposition peuvent varier légèrement.

Les salles de cours sont allouées en fonction de l'adéquation de l'équipement de la salle avec le type de cours donné.

Les cours de natation, Aquagym et Aqua-Fit sont donnés dans des piscines municipales du canton qui sont surveillées et offrent tous les équipements nécessaires à ces pratiques.

Mesures de sécurité

Les mesures de sécurité standard sont prises concernant les normes anti-incendie et un plan d'évacuation est disponible à chaque étage.

Une procédure existe pour agir en cas d'accident dans nos locaux et une liste des numéros d'urgence est disponible à chaque étage. (*cf. annexe F1.2*) (*cf. annexe F1.3*)

Dans les salles louées à l'extérieur de nos locaux ces règles s'appliquent également et nous vérifions périodiquement que ces mesures soient respectées.

Les piscines louées sont surveillées en permanence par du personnel qualifié et possèdent tous les équipements nécessaires pour agir rapidement en cas d'accident.

F1.2 Procédure d'urgence en cas d'accident

1. Assurer la sécurité: Si nécessaire, assurez-vous que la personne accidentée est en sécurité, en évitant tout danger supplémentaire.
2. Fournir les premiers soins: Si vous êtes formé en premiers secours, administrez les premiers soins à la victime dans la mesure de vos compétences et de la gravité de l'accident. Sinon,appelez les secours d'urgence (numéro d'urgence en Suisse : 144) pour obtenir une assistance médicale.
3. Prévenir le responsable: Informez immédiatement la personne responsable de l'UniPop de l'accident en cours. Ils devront être informés de l'incident afin de prendre les mesures nécessaires.
4. Remplir un rapport d'accident: Demandez à la personne responsable de l'UniPop de vous fournir un formulaire de déclaration d'accident. Remplissez ce formulaire en détaillant les circonstances de l'accident, la nature des blessures subies et toute autre information pertinente.
5. Consulter un médecin (si nécessaire): Si les blessures nécessitent des soins médicaux supplémentaires, demandez à la personne responsable de vous diriger vers un médecin ou vers les services médicaux les plus proches.
6. Informer votre assureur: Contactez votre assurance personnelle pour les informer de l'accident. Ils vous guideront sur les procédures à suivre pour demander une indemnisation.
7. Suivre les instructions de la personne responsable : L'UniPop devra suivre des protocoles spécifiques en cas d'accident. Veuillez suivre attentivement leurs instructions et coopérer pleinement avec eux afin de faciliter toute enquête ou demande d'indemnisation ultérieure.

F1.3 Liste des numéros d'urgence

Police: 117

Si vous êtes témoin d'un crime ou si vous avez besoin d'une intervention policière, composez ce numéro.

Pompiers: 118

En cas d'incendie, d'accident ou de besoin d'une assistance des pompiers,appelez ce numéro.

Ambulance: 144

Pour les situations d'urgence médicale ou lorsque vous avez besoin d'une aide médicale immédiate, composez ce numéro.

Poison Center (Centre Anti-Poisons): 145

En cas d'ingestion accidentelle de substances toxiques ou de produits chimiques, contactez ce numéro.

Cliquez sur les vignettes ci-dessous et visionnez les pdf dans leur intégralité ou en pleine page

F1.2 Procédure d'urgence en cas d'accident.

1. Assurer la sécurité : Si nécessaire, assurez-vous que la personne accidentée est en sécurité, en évitant tout danger supplémentaire.

2. Fournir les premiers soins : Si vous êtes formé en premiers secours, administrez les premiers soins à la victime dans la mesure de vos compétences et de la gravité de l'accident. Sinon, appelez le Centre d'Urgence (Numéro d'Urgence en Suisse : 144) pour obtenir une assistance médicale.

3. Prévenir le responsable : Informez immédiatement la personne responsable de l'Umlauf de l'accident en cours. Ils devront être informés de l'accident afin de prendre les mesures nécessaires.

4. Remplir un rapport d'accident : Demandez à la personne responsable de l'Umlauf de vous fournir un formulaire de déclaration d'accident. Remplissez ce formulaire en détaillant les circonstances de l'accident, la nature des blessures subies et toute autre information pertinente.

5. Consulter un médecin (si nécessaire) : Si les blessures nécessitent des soins médicaux supplémentaires, demandez à la personne responsable de vous diriger vers un médecin ou vers les services médicaux les plus proches.

6. Informer votre assureur : Contactez votre assurance personnelle pour les informer de l'accident. Ils vous guideront sur les procédures à suivre pour demander une indemnisation.

7. Suivre les instructions de la personne responsable : L'Umlauf devra suivre des instructions spécifiques en cas d'accident. Veuillez suivre attentivement leurs instructions et coopérer pleinement avec eux afin de faciliter toute enquête ou demande d'indemnisation ultérieure.

F1.3 Liste des numéros d'urgence

1. Police : 117 Si vous êtes témoin d'un crime ou si vous avez besoin d'une intervention policière, composez ce numéro.

2. Pompiers : 118 En cas d'incendie, d'accident ou de besoin d'une assistance des pompiers, appeler ce numéro.

3. Ambulance : 144 Pour les situations d'urgence médicale ou lorsque vous avez besoin d'une aide médicale immédiate, composez ce numéro.

4. Poison Center (Centre Anti-Poison) : 145 En cas d'ingestion accidentelle de substances toxiques ou de produits chimiques, contactez ce numéro.

F1.2

F1.3



PRINCIPE

MISE EN ŒUVRE DE MESURES DE FORMATION CONTINUE

Une mise en œuvre de mesures de formation
qui favorise des processus d'apprentissage durables
et permet le développement de compétences

G1 Planification des séquences et des situations d'apprentissage

G1.1 Lignes directrices didactiques pour les instruments de planification

Analyser les besoins des apprenants

Avant de commencer la planification, il est essentiel de comprendre les besoins spécifiques des apprenants. Cela peut être fait à travers des évaluations, des entretiens individuels. Les formateurs et formatrices ont la liberté de choisir la méthode qui leur convient le mieux.

Définir les objectifs d'apprentissage

Sur la base des besoins identifiés, les formateurs et formatrices établissent des objectifs d'apprentissage clairs et spécifiques. Ces objectifs doivent être réalisables, mesurables et pertinents pour les apprenants.

Concevoir les séquences d'apprentissage

Les formateurs et formatrices organisent les activités d'apprentissage en séquences logiques et progressivement complexes. Il est important de prendre en compte la progression des connaissances et des compétences des apprenants.

Sélectionner les méthodes et les supports d'enseignement

Les formateurs et formatrices choisissent les méthodes pédagogiques appropriées en fonction des objectifs d'apprentissage et des besoins des apprenants. Les méthodes peuvent inclure des cours magistraux, des travaux de groupe, des discussions, des études de cas, des jeux de rôle, etc. Ils sélectionnent également les supports d'enseignement appropriés, tels que des présentations, des vidéos, des simulations. Les manuels sont pour les domaines des langues déterminés en commission de langue et imposés par l'UniPop.

Prévoir l'évaluation de l'apprentissage

Les formateurs et formatrices intègrent des mécanismes d'évaluation pour mesurer les progrès des apprenants et pour vérifier s'ils atteignent les objectifs d'apprentissage. Ils prévoient des moments d'évaluation formatifs (tout au long du processus d'apprentissage) ainsi que des évaluations sommatives (au niveau A2) pour les cours de langue ORS.

Individualiser l'apprentissage

Les formateurs et formatrices tiennent compte des besoins individuels des apprenants en adaptant la planification et les activités selon leur niveau, leurs intérêts et leurs styles d'apprentissage. Cela peut inclure des différenciations andragogiques, des activités supplémentaires ou des ressources supplémentaires.

Assurer l'interaction et la participation

Les formateurs et formatrices prévoient des opportunités d'interaction et de participation des apprenants tout au long du processus d'apprentissage. Cela favorise l'engagement et la motivation des apprenants, facilite l'apprentissage collaboratif et renforce l'acquisition des connaissances et des compétences.

Assurer la clarté et la cohérence

Les formateurs et formatrices veillent à ce que les instructions, les activités et les objectifs d'apprentissage soient clairs et cohérents tout au long du processus d'apprentissage. Ils s'assurent que les apprenants comprennent ce qu'on attend d'eux et comment ils peuvent atteindre les objectifs fixés.

G1.2 Exemples de planification de séquences et de situations d'apprentissage

Nous joignons en annexe trois exemples de grille de planification de cours de langue de différents niveaux. (cf. annexe G1.1) (cf. annexe G1.2) (cf. annexe G1.3)

Cliquez sur les vignettes ci-dessous et visionnez les pdf dans leur intégralité ou en pleine page

Plan de Classe	
Objectifs didactiques	Matière
El étudier sera capable de cataloguer les œuvres régionales en art et en art et culturelles.	Lang "Américaine" (AC)
El étudier sera capable de décrire les œuvres régionales en art et culturelles.	Lang "Américaine" (AC)
El étudier sera capable d'exprimer différences et similitudes.	Lang "Américaine" (AC)
Langue	Toutes régionales
Date de classe	11/02/2022

Préparation de la leçon	
Sujet du cours	OJ 1.2402) Italien B1.1
Responsabilité	Chaque élève Verdag
Objectif	Les chargés de cours sont responsables de la préparation de leur leçons. Ils assurent que les objectifs spécifiques soient appliqués et intégrés au contenu. La préparation correspond aux critères d'un enseignement efficace et efficient et soutient l'enseignant-e dans l'enseignement.
Informations supplémentaires	La préparation de la leçon doit être exécutée deux jours à l'avance, par voie électronique, au coordinateur qui effectue l'enseignement individuel.
Objectif spécifique	Le chargé de cours doit être capable de décrire deux œuvres d'art et culturelles, par voie électronique, aux participants à la formation partagée qui effectuent l'enseignement individuel et de répondre à des questions sur ces œuvres. Le chargé de cours doit être capable de décrire deux œuvres régionales en art et culturelles, par voie électronique, aux participants à la formation partagée qui effectuent l'enseignement individuel et de répondre à des questions sur ces œuvres.

G1.1

G1.2

Préparation de la leçon	
Sujet du cours	Présentation Amerikan-Weg, Part II, Guide to the People and Culture in the U.S., Sheila MacEachern Murphy, M.A., and Jane Arvey, Christopher, G.O.D., ISBN: 978-3-9372-22-6-5, © 2019, Cengage Learning, Inc., Boston, MA, Fancy Schmancy
Responsabilité	Antonella Piro, Antonella.Piro@unipmn.it
Objectif	Les chargés de cours sont responsables de la préparation de leur leçons. Ils assurent que les objectifs spécifiques soient appliqués et intégrés au contenu. La préparation correspond aux critères d'un enseignement efficace et efficient et soutient l'enseignant-e dans l'enseignement.
Informations supplémentaires	La préparation de la leçon doit être exécutée deux jours à l'avance, par voie électronique, au coordinateur qui effectue l'enseignement individuel.
Objectif spécifique	Basé sur Active Models, SVB Availability - können Jungen Test den anderen TN erklären - können die Ergebnisse der anderen TN erklären - kannen vegetarische Teller vorstellen werden - können spezielle Begriffe erklären und mitteilen, welche Ihnen am meisten gefallen haben und warum

G1.3

G2 Mise en œuvre méthodique des séquences d'apprentissage

G2.1 Exemples concrets de méthodes d'apprentissage, exercices d'autoapprentissage, supports d'apprentissage ainsi que méthodes de transfert et d'évaluation du succès de l'apprentissage

Les formateurs utilisent différentes méthodes, exercices et supports dont voici quelques exemples.
(cf. annexe G2.1) (cf. annexe G2.2) (cf. annexe G2.2b)

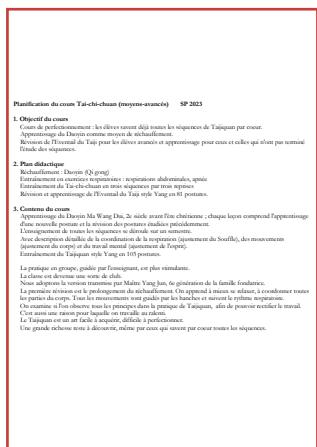
En règle générale, l'UniPop encourage les sorties andragogiques pour faciliter le transfert. Voici un exemple d'une activité réalisée au mois d'avril 2023. *(cf. annexe G2.3)*



G2.2 Lignes directrices pour le développement et l'utilisation des moyens didactiques basés sur la technologie

- Les formateurs et formatrices sont fortement invités à utiliser les tableaux blancs interactifs disponibles à la rue de Romont 12, conformément au manuel du formateur.
- D'autre part, l'usage du visualiseur et du lecteur de DVD est également recommandé.
- L'accès à Internet est également à tenir en compte. La qualité de la réception a été récemment améliorée par l'installation et configuration d'un second point d'accès.

Cliquez sur les vignettes ci-dessous et visionnez les pdf dans leur intégralité ou en pleine page



G2.1



G2.2



G2.2b



G2.3

PRINCIPE

ÉVALUATION ET DÉVELOPPEMENT

Des processus d'évaluation qui vérifient le respect des directives,
accords et engagements au niveau de l'institution,
des offres de formation et du succès de l'apprentissage
et qui permettent un développement continu à tous les niveaux

H1 Évaluation des offres de formation continue

H1.1 Présentation des méthodes et instruments d'évaluation utilisés pour l'examen et le développement des offres de formation continue

Afin d'améliorer notre offre dans les cours de langue, des commissions de langue ont été constituées dans les langues principales suivantes : Français, allemand, italien, anglais et espagnol. Une première réunion a eu lieu pour toutes les commissions sauf pour la langue allemande. Pour cette dernière la réunion aura lieu durant le second semestre de l'année.

Il est prévu également durant le second semestre de tenir une seconde réunion sauf pour l'allemand. Un compte rendu de réunion a été fait et envoyé aux membres de la commission contenant les activités et décisions qui en ont découlé. (*cf. annexe H1.1a*) (*cf. annexe H1.1b*) (*cf. annexe H1.1c*) (*cf. annexe H1.1d*)

Parallèlement aux commissions de langue, une étude de la concurrence a fait apparaître que nous n'étions pas présents sur le marché des cours de compétence de base, ce qui a permis de proposer des cours de mathématiques et d'informatique et de nous positionner sur ce marché.

De plus, nous allons rendre obligatoire à partir de ce semestre 2023 l'évaluation des cours par les formateurs et formatrices, de manière à favoriser chez eux une autoévaluation de leurs pratiques et d'avoir plus d'information exploitable afin d'améliorer notre offre de formation.

H1.2 Documentation d'une évaluation effectuée avec ses objectifs, résultats et conclusions

Les offres de formation des deux semestres de 2023 ont été évaluées en partie évaluées en termes quantitatifs et qualitatifs. Cette évaluation se poursuivra dans le courant de second semestre de manière à en tirer les enseignements pour le 1^{er} semestre 2024. (*cf. annexe H1.2a*) (*cf. annexe H1.2b*)

Cours du 1^{er} semestre 2023

Proposés: 285. Réalisés: 148 = 51.9 %

Cours du 2^e semestre 2023 (seulement 3 mois)

Proposés: 218. Réalisés: 84 = 38.5 % extrapolé sur un semestre 77% environ.

Si on prend le trimestre comme référence, nous constatons une augmentation des cours réalisés au second semestre, ce qui nous fait penser que notre offre de cours était plus adaptée au second semestre.

Au niveau qualitatif, les moyennes observées des évaluations faites par les participants sont bonnes, voir très bonnes sur certains cours. (*cf. annexe H1.2c*) (*cf. annexe H1.2d*)

Au second semestre nous avons introduit beaucoup de nouveautés dans notre offre de formation, notamment dans le domaine des compétences de base. Pour le moment ces offres n'ont pas rencontré leur public et nous devons analyser les offres de nouveau quant à leurs formes et contenus pour vérifier qu'elles sont adaptées. D'autre part, nous devons continuer les efforts de communication car l'UniPop n'est pas encore suffisamment connue dans le public pour fournir de telles offres de formation.

Nous avons décidé de continuer avec la communication de ces offres de cours et de les proposer à nouveau au 1^{er} semestre 2024.

En revanche, nous avons eu en début de second semestre et nous recevons encore, beaucoup de demandes pour des cours privés de la part de particuliers auxquels nous avons déjà répondu et avons déjà pu confirmer quelques cours. De même, nous avons reçu des demandes d'offres de la part d'institutions publiques et d'entreprises privées ce qui est nouveau pour l'UniPop. Nous attribuons ces opportunités au travail de communication et à la campagne marketing que nous avons mené depuis le mois de juin 2023. Certaines de ces opportunités se sont déjà concrétisées. Pour les autres nous sommes en cours de réalisation.

Cliquez sur les vignettes ci-dessous et visionnez les pdf dans leur intégralité ou en pleine page

National
UniPop
VHS Training
www.unipop.vhs.uk

Compte rendu de réunion de la commission de langue espagnole

Membres de la commission : Irmí Marcheta, Patricia Kupferhelden et Sandra Vasquez
Responsable de communication : Juan Manuel García
Date : 27.09.2012
Lieu : Fribourg, rue de Romont 12

Ordre du jour :

1. **Présentation de l'ordre du jour**
2. **Évaluation du mandat de mission**
 - a) Mandat de mission : est-il encore actuel ? Quelles sont les alternatives d'actualisées ?
 - b) Objectifs détaillés et calendarisés
 - c) Concept de recours des cours
3. **Étude du mandat de référence, est-il encore actuel ? Quelles sont les alternatives éventuelles ?**

La méthode « impressions » a été jugée adaptée à nos besoins actuels et à notre public actuel. C'est pourquoi nous proposons de continuer à utiliser cette méthode jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

D'autres méthodes peuvent être temporairement mises en commission et pourraient faire l'objet d'une étude pour la prochaine réunion de commission.

2. Objectifs détaillés et calendarisés

Nous avons discuté des différents publics possibles pour nos cours d'espagnol et leurs différences au sujet des objectifs d'apprentissage ainsi qu'au sujet du rythme d'apprentissage.

Il apparaît que nous devons proposer deux types différents de public (nouveau) public auquel cet est plus adapté et qui ont des objectifs d'apprentissage différents.

Pour un public d'adulte (du niveau 2E et 2M) :

Le rythme d'apprentissage pourrait se traduire dans les objectifs suivants:

2E.2h /.../ > 3 niveaux peuvent être atteints par passer de A1.1 à A2.1 en 1 semestre.
 2M.2h /.../ > 3 niveaux peuvent être atteints par, exemple, passer de A1.1 à A2.2 en 1 semestre

Pour notre public actuel (groupe 2E et 2M) un plan :

On peut estimer que les objectifs pourraient être les suivants :
 On peut estimer que les objectifs pourraient être les suivants :
 Deux types de publics possibles pour nos cours d'espagnol :
 1. 2E.2h /.../ > 3 niveaux peuvent être atteints par 1 ou 2 études.

3. Concept de structure des cours

Nous allons proposer une offre de cours variée, fondée sur cours et de cours de conversation, ainsi que des cours plus spécifiques, comme ceux de cours de lecture.

D'autres offres sont envisagées et seront étudiées en commission lors de la prochaine séance.

Conclusion

Juan Manuel García
 Le coordinateur de formation

<p>Compte rendu de réunion de la commission de la langue française</p> <p>Membres de la commission : Claudia Imfeld Responsable de communication : Jan-Marc Gertsch Date : 16.01.2012 Lieu : Fribourg, rue de Romont 12</p> <p>Ordre du jour :</p> <ol style="list-style-type: none"> Evaluation du niveau de référence, est-il encore actuel ? Quelles sont les alternatives éventuelles ? Préoccupations et déclinaisons Concept de structure des cours <p>1. Étude du modèle de référence, est-il encore actuel ? Quelles sont les alternatives éventuelles ?</p> <p>La méthode « Entre nous » a été jugée adaptée à nos besoins actuels et à notre produit final. C'est pourquoi nous continuons à l'utiliser pour les cours standardisés le samedi suivant en tout cas.</p> <p>Il existe plusieurs autres méthodes qui pourraient être proposées à la commission et pourraient faire l'objet d'une étude pour la prochaine réunion de commission.</p> <p>Pour les cours ORC, la méthode à vendre intégrale est prévue à être utilisée en parallèle avec d'autres éléments comme « Aujourd’hui » pour nos cours de niveau primaire débutant.</p> <p>2. Objectifs didactiques et calendarie</p> <p>Nous avons discuté des différents publics possibles pour les cours de français et leurs différences au sujet des objectifs didactiques et de la manière d'atteindre ces objectifs.</p> <p>Le système d'apprentissage pourra être adapté au rythme d'apprentissage.</p> <p>Il est apparu que nous devons développer un produit d'accès (niveau moyen) pour les adultes qui sont plus âgés et qui ont des objectifs d'apprentissage moins précis et moins exigeants.</p> <p>Il est également apparu que les objectifs pour les enfants et les adolescents sont encore différents et qu'il convient de dépendre du produit ORS. En principe jusqu'au niveau A2.2.</p> <p>3. Pour un produit d'accès (niveau moyen entre 20 et 50) :</p> <p>Le système d'apprentissage pourrait atteindre les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> 15h./semaine → 3 niveaux peut être atteint, par exemple, public A1 à A2.1 et A2.2 à 1 semestre. 15h./semaine → 3 niveaux peut être atteint, par exemple, passer d'A1.2 à A2.1 à A2.2 en 2 trimestre. <p>4. Pour notre produit actual (plus de 50 ans) :</p> <p>On peut estimer que les objectifs pourraient être les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> 15h./semaine → 3 niveaux peut être atteint en 1 semestre d'études. 15h./semaine → 3 niveaux peut être atteint en 1 an d'études <p>Pour les cours ORS :</p> <p>On peut estimer que les objectifs pourraient être les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> 15h./semaine → 3 niveaux peut être atteint en 1 semestre d'études. 15h./semaine → 3 niveaux peut être atteint en 1 an d'études 	<p>Université populaire du canton de Fribourg Rue de Romont 12 - 1701 Fribourg +41 26 322 77 10 info@upfr.ch</p>
--	---

H1.1a

H1.1b

H1.19

Réunion	Unipop	VHS	Training
www.unipopfr.ch			
Compte rendu de réunion de la commission de langue Italienne			
<p>Membres de la commission : Sara Creazi et Silvia Morelli;</p> <p>Responsable de commission : Juan Manuel Garcia</p> <p>Date : 22.05.2018 à 07H30</p> <p>Lieu : Réunion en ligne à l'aide de MS Teams</p>			
<p>Ordre du jour :</p> <ol style="list-style-type: none"> Étude du manuel de référence, est-il encore actuel ? Quelles sont les alternatives éventuelles ? Objectifs didactiques et calendarier Concept de structure des cours <p>1. Étude du manuel de référence, est-il encore actuel ? Quelles sont les alternatives éventuelles ?</p> <p>La méthode A1.2 est déjà jugée adaptée à nos besoins actuels et à notre public cible. C'est pourquoi nous allons continuer à l'utiliser pour le semestre suivant en tout cas.</p> <p>Il existe plusieurs options pour remplacer la méthode A1.2. Nous proposerons à la commission et pourraient faire l'objet d'une étude pour la prochaine réunion de commission.</p> <p>2. Objectifs didactiques et calendarier</p> <p>Nous avons discuté des différents publics visés pour nos cours d'Italien et leurs différences au sujet des objectifs d'apprentissage ainsi qu'au sujet du rythme d'apprentissage.</p> <p>Il est apparu que nous devrions différencier un public d'adultes (nouveaux) du public qui est plus âgé et qui a une autre expérience dans l'apprentissage de la langue.</p> <p>Pour un public d'adulte (niveau moyen entre 2E et 5E)</p> <p>Le rythme d'apprentissage pourrait se traduire dans les objectifs suivants:</p> <p>2x1h / semaine → 1 niveau peut être atteint, par exemple, passer de A1.1 à A2.1 en 1 semestre. 1x2h / semaine → 3 niveaux peuvent être atteints, par exemple, passer de A1.1 à A2.2 en 1 semestre</p> <p>Pour notre public actuel (plus de 50 ans en plus) :</p> <p>On peut estimer que les objectifs pourraient devenir les suivants :</p> <p>1x2h / semaine → 3 niveaux peuvent être atteints en 1 ou 2 études.</p> <p>3. Concept de structure des cours</p> <p>Nous allons proposer une offre de deux cours variés, feux de cours standard et cours de conversation, ainsi que des cours plus spécifiques, comme des cours de lecture.</p> <p>Silvia a proposé un cours de mot-orientation besoins professionnels. Il a été mis en programme du 2^{ème} semestre 2019.</p> <p>Juan Manuel Garcia la coordinateur pédagogique</p>			

H1.1d

H1.2a

H1.2b

H1.2c

H1.2d

H2 Retour d'information pour les formatrices et les formateurs et les accompagnatrices et les accompagnateurs d'apprentissage

H2.1 Exemple d'une évaluation de cours ou de processus d'apprentissage avec retour d'informations à la formatrice, au formateur ou à l'accompagnatrice, à l'accompagnateur d'apprentissage

Voici encore un exemple d'évaluation de cours :

Cours d'allemand de niveau C1

Nom du cours : 2023-40-1551-FR Deutsch C1 Konversation

Formatrice : Heidrun Ultes-Nitsche

Nombre de participants : 4

Nombre d'évaluations exploitables : 2

Résultats

L'évaluation est en moyenne positive, voire très positive dans certains domaines. (*cf. annexe H2.1a*)

Conclusion

Il apparaît que l'atteinte des objectifs personnels soit en deçà des attentes des participants. Après discussion avec la formatrice, il apparaît que les objectifs personnels n'ont pas été vraiment exprimés en début de cours. Il a été convenu que pour la prochaine période, la formatrice s'assurera que ces objectifs personnels soient clairement exprimés de manière à pouvoir en tenir compte à côté des objectifs intrinsèques au niveau du cours.

H2.2 Instruments de retour d'informations utilisés

Selon le manuel du formateur, chaque formateur doit consulter les évaluations des cours faites par les participants sur son portail UniPop.

En cas de résultats négatifs, le Coordinateur de formation prend contact avec le formateur ou formatrice en question pour prendre les mesures correctives nécessaires.

H2.3 Compilation des visites de cours ou d'unités d'apprentissage de l'année écoulée

Plusieurs visites de cours ont été organisées au premier Semestre, d'autres seront organisées au second semestre. (*cf. annexe H2.3a*)

Cliquez sur les vignettes ci-dessous et visionnez les pdf dans leur intégralité ou en pleine page

Réponses_2022-40-1551-FR_Participant-e-s

Page 1 / 1

H2.1a

Réponses_2022-40-1551-FR_Participant-e-s

Page 1 / 1

H2.3a

H3 Satisfaction concernant les prestations de l'institution de formation continue

H3.1 Exemples de résultats de sondages auprès de la clientèle et de mesures d'amélioration

Étude de cas

Les évaluations de cours du dernier trimestre 2022 ont révélé qu'une partie significative des participants d'un cours en particulier étaient insatisfaits. Cours d'Aqua-gym.

Il a été décidé de contacter tous les participants par téléphone pour avoir des informations factuelles et mieux comprendre la situation.

Ce sondage a montré que le formateur en question répétait le même cours de session en session, ce qui rendait le cours ennuyeux.

Il a été décidé en accord avec la direction de convoquer le formateur pour discuter de l'insatisfaction des participants. Le formateur a admis qu'il pouvait améliorer le cours en faisant certains ajustements à sa préparation.

Suite à cet entretien, il a été convenu avec le formateur de varier la musique et les exercices proposés de manière à rendre le cours plus dynamique et intéressant.

Ce cas sera revu à la fin du second semestre 2023 pour vérifier les résultats de ce changement.

H3.2 Outils d'évaluation utilisés

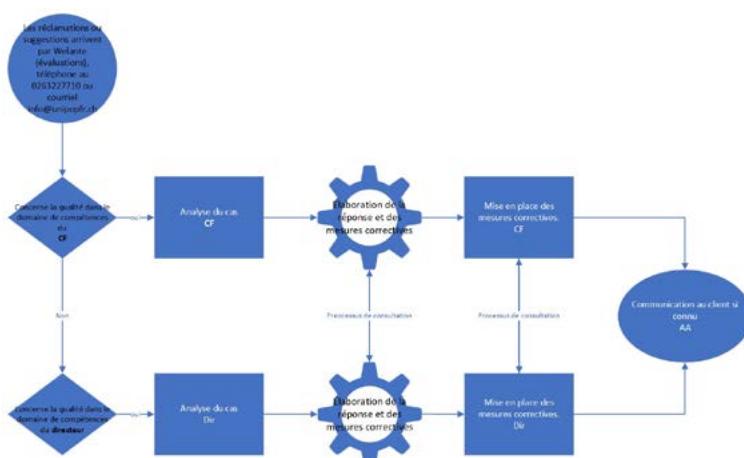
Les évaluations de cours fournissent des informations concernant le niveau de satisfaction général de l'offre de formation. Elles donnent également la possibilité de faire des réclamations ou des suggestions à l'UniPop.

Le téléphone du secrétariat est également utilisé pour recevoir les réclamations et les suggestions des clients.

La boîte aux lettres du secrétariat est parfois également utilisée pour communiquer des réclamations ou des suggestions d'amélioration.

H3.3 Description des moyens et de la gestion des réclamations

Le processus de réclamations fait intervenir tous les membres de l'administration comme illustré ci-dessous.



avec le soutien de



Ville de Fribourg

,

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
WWW.FR.CH



certifié



EDUQUA



Rue de Romont 12
CP / Postfach 587
1700 Fribourg / Freiburg
T 026 322 77 10
F 026 322 42 77
info@unipopfr.ch
www.unipopfr.ch



www.unipopfr.ch